Lè manke gid, pèp la gaye! BSERVATEUR

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc. www.haiti-observateur.ca Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, NY 11435-6235 Tél. (718) 812-2820 haiti observateur@yahoo.com New York: \$1,00 Partout ailleurs: 1,50 \$ Haïti: 20 gourdes Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 34 New York: Tel: (718) 812-2820; • Montréal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 2 - 9 septembre 2020

ASSASSINAT DU BÂTONNIER DE PORT-AU-PRINCE Monferrier Dorval est-il victime de trahison?

Consultant secret de Jovenel Moïse dans l'élaboration de la nouvelle Constitution...

Par Léo Joseph

L'assassinat crapuleux du bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince semble prendre un tour inattendu. Les acteurs impliqués se sont lancés dans cette

criminelle aventure sans tenir compte d'autres forces évoluant au sein de l'équipe au pouvoir, dont certains membres sont directement liés au monde interlope. C'est la conclusion à laquelle on doit arriver quand on tient compte de leurs agissements, surtout les méthodes criminelles qui caractérisent leurs actions. Dès lors, il faut se demander si Jovenel Moïse a délibérément précipité Monferrier Dorval dans la gueule du loup.

Tandis que Jovenel Moïse et ses lieutenants se démènent dans la gestion de la crise occasionnée par le meurtre perpétré sur la personne de Me Dorval, les tractations se donnent libre cours, au

matage des brèches. Cela est d'autant plus important que des enquêteurs bénévoles ont attiré l'attention sur le déplacement des tueurs de l'avocat, sur la scène du crime, qui ont eu très peu de dis-



Jovenel Moïse, condamné à trouver l'assassin de Me Monferrier Dorval.

sein de l'équipe présidentielle, afin de développer une version du crime qui soit susceptible d'apaiser l'inquiétude du chef de l'État, désormais en mode de col-



Le bâtonnier de Port-au-Prince, Monferrier Dorval.

tance à couvrir, après avoir commis leur forfait. Puisque ces derniers ont indiqué que les hommes

Suite en page 4

AFFRONTEMENTS MEURTRIERS AU BEL-AIR ET AU BAS DE DELMAS Des dizaines de familles fuient leurs maisons

Barbecue frappe encore! Les quartiers de Bel-Air, de Delmas 2 et 3 sous attaque, les membres du « G-9 en famille et alliés », récemment regroupés en fédération, ont lancé une offensive dans ces quartiers populaires.

Selon des témoignes émis par des riverains qui ont fui ces lieux en catastrophe, pour échapper à la mort, des hommes lourdement armés ont fait irruption au Bel-Air et au bas de Delmas, tirant sur les personnes et mettant le feu à leurs maisons. Des familles entières ont pris la fuite, emportant le peu de bagages qu'elles pouvaient emporter, pour se réfugier au Champ de Mars.

La zone la plus affecté par ces attaques se trouve dans les rues Tiremas, Saint-Marten et Maillard, dont plusieurs maisons ont été incendiées.

Les hostilités ont débuté, lundi après-midi, aux environs de 5 heures, selon ce qu'ont raconté les réfugiés, qui ont prétendu avoir observé des cadavres et des blessés sur leur passage, sans pouvoir donner de précisions sur le nombre des victimes. Ces personnes en fuite, qui ont abandonné tout ce

qu'elles possédaient, ont fait savoir qu'ils ont tout perdu et qu'ils ne savent comment ils vont raccommoder leurs vies, une fois la paix retournée dans cette zone.

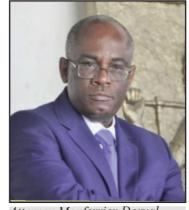
Les sinistrés ont révélé que les attaquants sont les membres des gangs regroupés au sein de l'armée de Jimmy Chérizier, dit Barbecue qui avaient effectué cette descente afin de maîtriser des membres de gangs rivaux. Les envahisseurs, dit-on, cherchent à expulser, ou même à tuer leurs rivaux, dans l'objectif d'avoir le contrôle de ces quar-

HAPPENINGS!

One assassination too many, the ruling team in Haiti faces its greatest challenge

By Raymond Alcide Joseph

Following a wide-ranging interview last Friday (August 28) with



Atterney Monferrier Dorval.

Robenson Geffrard of Magik-9 radio in Port-au-Prince, Monferrier Dorval, a prominent lawyer and president of the Port-au-Prince Lawyers' Association, the bar, was gunned down around 10 that evening, in Pèlerin 5, a few yards from the private residence of President Jovenel Moïse. This assassination is one too many in the series of blatant murders, including three others earlier in the week. Reactions from all sides are very critical of the government, accused by some of being behind the heinous crime.

In his interview, Mr. Dorval, 64 years old, made a forceful plea for a change of the Constitution, "whether under this president or in a transition, but no elections are possible with the current Constitution." One would think that in mentioning "a new consti-

Continued on page 7

L'avocat Monferrier Dorval exécuté

VICTIME D'ASSASSINS AU SERVICE DU PALAIS NATIONAL

Par Léo Joseph

Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, un des critiques les plus en vue de la politique générale de Jovenel Moïse, a été assassiné en sa résidence, vendredi soir (28 août), avant minuit, par des assassins qui n'ont pas encore été formellement identifiés, mais assimilés à des hommes de main au service du pouvoir en place. Ce crime, qui ébranle la société haïtienne, dans toutes ses composantes, a suscité une vague de protestations et de

colère à laquelle ne s'attendaient l'équipe PHTKiste au pouvoir.



Jovenel Moïse, comme Aristide, un cadavre sur les bras.

Monferrier Dorval, éminent avocat, docteur en droit et professeur d'université, récemment élu bâtonnier de l'ordre des avocats de la capitale, a été froidement abattu, dans sa maison privée située à Pèlerin 5, dans le même quartier où réside le chef de l'État. Si les différentes organisations internationales dénoncent avec force ce crime odieux, au pays, tous les secteurs, sauf ceux liés à la présidence, y voient un crime commandité, résultant d'une conspiration pilotée par les hommes et femmes au pouvoir.



ANPECHE PWOPAGASYON COVID-19 NAN VIL NEW YORK!

PRAN PREKOSYON SA YO:



Rete lakay ou si ou malad

Soti sèlman pou swen ak tès medikal esansyèl oswa pou lòt komisyon esansyèl.



Kouvri figi w

Ou kapab kontajye san w pa gen sentòm. Pou pwoteje moun ki antoure w yo kouvri figi w.



Kenbe distans fizik

Rete a yon distans omwen 6 pye de lòt moun yo.



Kenbe men w pwòp

Lave men w souvan avèk savon ak dlo oswa sèvi avèk dezenfektan pou men si pa gen savon ak dlo ki disponib.

Si w gen plis risk pou w vin malad grav ak COVID-19, ou dwe rete lakay ou leplis posib tou. Moun ki gen plis risk yo se granmoun ki gen laj omwen 50 an (granmoun ki gen laj omwen 65 an yo gen plis risk toujou), ak moun ki gen lòt pwoblèm sante.

Al fè tès: Gen lokal tès COVID-19 nan toulèsenk minisipalite yo. Pou jwenn yon lokal, ale sou nyc.gov/covidtest oswa rele 311.

Pou dènye enfòmasyon yo, ale sou nyc.gov/coronavirus.





DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ Entre patrimoine et parentÈ, la RÈpublique Èlargie

DESSALINES, DE L'AN I ¿ L'AN CCXVI DE L'IND...PENDANCE

Entre (), Coronavirus : la peursur-Seine, on tremble en lieu s°r. Fermons ().

L'Histoire rÈclame son ABC, de l'indÈpendance 1:00AM, acquise sur la notion des 12H71, les 13H qui ne doivent pas arriver. Un nom fait la concorde, mime chez l'adversaire Pitit Dessalines capte de grÈ la clef du rive plÈnier dessalinien, aprës 216 ans. Justice bonheur pour tous, la Rèpublique veut intÈgrer le pas.

Jean-SEnat Fleury, juge d'instruction exilE, en publiant textuellement, pressentit-il que le sujet jadis ÉtouffÉ malgrÉ bouEes d'air sporadiques, monuments symboliques pour tromper la vigilance, allait devenir la clE des prochaines Elections gÉnÉrales en HaÔti, ou, l'a-t-il provoquÈ de guerre lasse ? Le fait est qu'en ce jour, **PPD** est devenu *la grande voix* qui vibre aux couleurs initiales [...tat souverain]. Au point o Tr RÈginald Boulos lui-mÎme fils d'immigrants, se targue ici de papa Dessalines. Par sa 3^e voie caribÈen*ne.* La question n'est donc plus ‡ savoir qui incinÈra les *restes* du Code noir comme le veut la raison de l'histoire, mais elle se situerait entre deux slogans dessaliniens contemporains: 'Yon zouti pou chanjman a chez Pitit **Dessalines** et 'pou HaÔti ...merger ^a, chez **Boulos** 'la troisiËme voie^a. Rue-Rigaud l'a compris sans dÉtour!

Dessalines le nom qui fait peur aux *adversaires* et dans la *maison-Rigaud*

Question simple avant tout : **Pitit Dessalines** est-il en compEtition rÈelle avec **Boulos 3^e voie,** ou y a-t-il corrElation sur avenir et campagne Electorale, les slogans se rassemblent et se ressemblent, mais les porte-Étendards ne s'alignent pas par le vÈto. Richesse. dirait l'Écrivain haÔtien du *quai....* Les revendications se font lÈgion ‡ Marchand, la question se pose nÈanmoins entre parentÈ patrimoine autre parentÈ. Politique insulaire diplomatie multi-insulaire se m'Îlent-elles pour le biais du voyage, rue-Rigaud prend peur, observe.

Il est impressionnant d'observer au pays et en la , le dynamisme de la propagande. Celle de la rÈcupÈration par rapport ‡ celle que je cite par *des ,mes ÈgarÈes*. Nous avons rÈalisÈ sur l'observatoire du une simulation authentique basÈe sur le fait rÈel, sur la donnÈe disponible vÈrifiable, il y a de cela bien plus de 120

jours. RÈsultat vÈrifiable et mesurÈ, il nous a ÈtÈ permis d'admettre que PPD (Parti Pitit Dessalines) gagnerait des Élections gEnErales au premier tour avec une majoritÈ confortable sur une pÈriode de (6) mois. C'est dans cette optique que nous avions placÈ le banc d'essai afin d'observer d'une part celui qui viendrait s'y asseoir et pourquoi, comment repartirait-il, et d'autre part, qui viendrait y dÉposer, peu importe par dessein par curiositÈ. Je dois avouer que c'est la mÎme mEthode qui nous a permis de prÉdire la victoire de Barack Obama depuis le 28 avril 2008, et la dÉfaite d'Hillary Clinton depuis 2013 par la matrice de la.

Primo, ce n'est pas un son-

dage comme le rEcupErateur l'a

fait croire ‡ travers certaines ondes qui touchent mÎme des rÊseaux sociaux. Deuxio, l'algorithme assista simplement ce qui se passait au pays et dans la , en temps rÈel, mÎme ‡ la maison-Rigaud, ce afin d'obtenir les rÈsultats par le processus accÈlÈrÈ ÈtudiÈ depuis la sÈrie Je l'ai anticipE par . Il n'est pas mon choix mlme si j'ai dans le temps publiÈ qui s'est fait piÈger de son rÈgionalisme d'alors. Si je n'ai pas ÈtÈ inerte, sa formule, je ne l'aimai d'ailleurs, je l'ai indexÈe dans Dessalines est-il revenu d'outre-tombe [mlme si on l'avait numÈrisÈe au besoin]. Je dois m'avouer surpris par l'histoire, par d'autres mesures observÉes. Conversation avec J-M chalito Baker, par la maison W Coq-ThElot, en approche avec l'ancien major H REbu, contact avec le citoyen M AndrÉsol, État de la meringue de M Martelly, par l'entourage immEdiat de Y Latortue, dEbat avec le sEnateur P Dumont, l'ancien candidat G Laguerre, citation avec le juge d'instruction H FortunE. Si la liste est exhaustive, nous ne citerons pas plus ceux dans le ventre de la maison-de-jÚv, dans un souci d'Èviter des reprÈsailles inutiles. Je ne citerai pas non plus les relations de J-P Bailly dans le mÎme souci. PPD est de loin le plus dynamique sur le terrain, partant du point de vue confondu. Chalito Baker avait-il compris que PPD plaAait sa confiance en une transition **B-CT**, c'Ètait Èvident. Une faiblesse en outre, ceux qui rÈclamaient la souverainetÈ, voyagea entre DC et Atlanta.

L'Èpargne ici paraitra peu crÈdible pour certains analystes, et non sans raison, car ils sont dus ‡ une obÈissance de leur grille d'analyse comme instrument. Je garde la cuisine de la machine de

la recette exclusivement pour le besoin du *dies*. L'Ètude nous apporta au prÈalable la rÈponse de la rÈcupÈration sur le terrain aussi. Elle ne sait aller au loin par contre ni justifier le fait avancÈ, ne dÈpassa ce qui a ÈtÈ mis au crÈdit.

Entre 2006-2010 nous avions mesurÈ le poids du transfert de Wyclef vers miky, que j'ai personnellement discutÈ ‡ GenËve avec Dr Rony Gilot, au bureau de l'architecte Chantal Laurent, aux UN (un fait avĒrĒ, s'il ne nĒgociait pas le retrait de miky, il perdrait, raison pour laquelle en 2011 j'ai appelÈ le candidat Martelly pour solliciter une entrevue ‡ titre de prÉsident, sur l'Économie dans son premier discours. Il s'Étonna de la requÎte : ' pou kisa w di sa a... rele m pita a sinkĒ a. Gregory Mayard-Paul s'exprima sur le fait de chercher une ' job maintenant a, car il fallait ' travailler aprËs avoir perdu a. ¿, 17H00, le prÉsident M Martelly se savait prÈsident, ne me rÈpondit plus, l'entourage se l'acca-

L', me perdue ment et parle de sondage sans dÈfinir l'espace ni la mEthodologie, que dire des cibles consultEes ou de mÈdias en sondage. Mieux, ce ne fut pas de Bill que...!

J'ai voulu ainsi Èviter le biais systÈmique, car le terrain haÔtien est trompeur au 1e degrÈ. Nous avions donc ÈtudiÈ plus d'une base de donnÉes sur la dÉcennie passÈe, sans renier d'autres archives disponibles datÉes de plus d'un si\(\text{Ecle}\), m\(\text{Ime}\) , afin de relire le biais intÉgral de la systEmique (HT). De, nous avons comparÈ sur la base des archives de , l'avant *l'aprËs* du candidat rèputè des 1%. Des puisqu'il se multiplia, rEsonnant sur la rigueur de statistiques affichÈes de l'...tat, de son Èpoque). Si le 1% serait selon la rumeur, 7% par aliÈnation Electorale, le dossier de la fabrication du 1% Èlectoral du candidat L DÈsir, animateur de radio en face de la meute en dessous de ce 1% de rÉussite, parle d'un mot, structuralisme. La formule, un plan de secours avec action et dÉcision *Èclair*. Il ne pouvait tout de mÎme pas forger le prÈsident parmi toutes ces rÉpubliques dans la grande rèpublique exposèe en marge d'explosion par la mÈfiance, en face de M J-C, le rendez-vous d'aujourd'hui qui brille au-del‡ du rÈgionalisme et de la peur d'agir. Le temps d'improvi-

Pitit Dessalines de l'ancien sÈnateur en l'occurrence, MoÔse Jean-Charles , mais qui s'est

sation Etant trop long.

ralliÈ une grande partie de la population par ses prèdictions pèdagogiques, par sa gestion politique de COVID-19 nous laisse un indice, nous dit Me Dieuveil Garry Romulus, un expert en la matiËre et en objet de gouvernance, et d'Èthique. ...tant du Canada, faisant partie du conseil politique du parti d'aprËs une note interne, il croit que la dÉmarche pour mieux structurer afin de prÈvoir et gagner, entreprise par **PPD** est trËs rÈvÈlatrice. InformÉ de la simulation rÉelle que nous avions opÉrÉe depuis plus de (4) mois allant sur une pÉriode de (6) mois dont (2) mois et quelques jours ‡ terminer, donnant MoÖse Jean-Charles dÉj‡ prÉsident au premier tour, avec une majoritE confortable pour rÉamorcer l'...tat dans son intÉgritÉ, est jouissif dit-il. Le rÉsultat, bien que Aa ne soit notre tasse de thÈ, ce sont ses relations internationales conjuguEes ‡ ses crÉdits locaux qui lui fourniraient les clès du succës. Il y a l‡ une nouvelle forme du diplomatique d'aprËs Me GDR (). Servir de courroie de transmission entre Caracas, Havana, Ottawa, l'Europe, Washington, afin d'harmoniser la sÈcuritÈ Èconomique grand facteur de stabilitÈ politique dans la rÈgion. Un dernier point : il serait ouvert ‡ accueillir d'anciens amis ou camarades de parcours, afin d'ouvrir le marchE des expertises sur la notion de performance Economique, avec l'aide d'amis Ètrangers de la RÈpublique d'HaÔti. En foi de quoi, Pitit Dessalines est donc en piste

Nous savons avec la certitude de l'intÈrieur d'une sphËre intÈressÈ, l'on se prÈpare sans aucune foi par contre, ce que j'appellerais la *dÈmonstration Lumarque*, que je considËre comme une coquille vide nÈanmoins. *Pourquoi, et comment je la mesure, de foris*¹?

La facultÈ de mÈdecine de cette UniversitÈ (Quisqueya) trahit la pensÈe dÈsorganisÈe de si l'on consid
Ere les documents consultÈs dont ceux de la par rapport ‡ l'uniQ signÈe le 3 fÉvrier par Dre Poitevien et le 26 mai 2015 par Dre H Boisjoly, et par association # 1'UEH, dont la rencontre avortÈe de mai 2020 ‡ cause de COVID-19 qui force au confinement. Le manque de sÈrieux et de crÈdit de cette facultÈ ne garantit pas un haut savoir ni une Ècole solide capable de gÈnÈrer une relËve fiable. Si l'on a tendance ‡ comparer ce secteur comme Étant plus intelligent, ce qui n'a pas ÈtÈ dÈmontrÈ d'ailleurs par Mirlande Manigat vs Michel Martelly en 2010, ni par la suite jusqu' $\ddagger jUv$ arrivÈ par la fraude \ddagger deux reprises, \ddagger au nez de cette dite intelligence, dans son domaine de prÈdilection (sciences politiques), voyez, j'en doute!

Le protocole soulevÈ soutien une coopÈration Ètroite en matiÊre de psychiatrie et en santÊ mentale puisque le document stipule que, je cite : ' les maladies psychiatriques constituent une partie importante des problËmes en santÉ en HaŌti. La morbiditÉ semble la positionner en deuxiËme position des problÉmes de santÈ publique. Il est important de fournir aux mÉdecins de premiËre ligne les capacitÈs d'identifier les problËmes de base et de repErer des composantes psychosomatiques en arriEre de tableaux en apparences physiques ^a. Alors, le centre du langage de l'uniQ est-il condamnÈ d'avenir d'illusion?

Il faut dËs lors considÈrer les problËmes inhÈrents : la pauvretÈ qui impose plus que de l'Èpargne en nutrition en alimentation sÈcuritaire garantissant l'Équilibre en nutriments minÉraux, et la suite consÉquente, ce face ‡ la dÈgradation du tissu social par les effets de l'insÈcuritÈ galopante jusqu'au crime Ètatique persistant. On entend dire que l'...tat d'HaÔti est en phase de pathologie avancÈe, l'uniQ par exemple n'a su tant par les autres facultEs ou par celle de mEdecine ou des sciences de santE, n'a pas permis au pays de se stabiliser. Par dÉfinition, cette faillite, J Lumarque en est aussi permettez l'anglicisme, accountable. Il ne peut Ître dËs lors considErE comme Etant cette prEtendue valeur en douane pour les prochaines Elections prEsidentielles, il n'offre pas cette garantie malgrÈ les prÈtentions plus ÈlevÈes que les ambitions ; le neurone bipolaire est ganglionnaire!

Je note que cette entente avec l'uniQ est placÈe dans le míme cadre de coopÈration avec l'UNDH, l'UEH et bien ‡ travers le monde, . L'Interneurone ne fonctionne pas!

Le point de vue n'est pas de descendre l'**uniQ** si ses stagiaires sont orientÈs vers l'UDM en qu'ite de compÈtences. La., en plus des anesthÈsiants et la ressuscitation en ObstÈtrique. L' par l'UDeM vient d'une unitÈ de presse en HaÔti. Ce sont l‡ des faits vÈrifiables. Si l'on parle de par la fait de pullulement, de nonrespect de, d'une part l'**uniQ** n'est pas citÈe en exemple particulier de rÈussite, mais se trouve

Rebecca Pfabel's Book Review

This year, for my 89th birthday, my brother Léo Joseph and my friend Erick Saint-Louis had a surprise for me. On Friday, August 28, before the actual date of August 31, marking my arriving on this earth in 1931, they organized a party for me, restricted to 16 of my friends, including some former employees of the Haiti-Observateur which, by the way, will celebrate 50 years of existence next year, exactly on July 23. 2021. About a month later, on August 31, I will turn 90. It is a sobering thought.

But this year, I was buoyed, not only by the impromptu party of last Friday, but by the hundreds of telephone calls, text messages and Facebook postings by family, friends and acquaintances who, since Friday, have made sure that I know they were thinking of me. As for Monday, the 31^{SI}, I was besieged. I could not write my regular column of HAPPENINGS, which I usually do on that day, until past 11:30 in the evening. I was kept answering phone calls and responding to texts. I felt blessed.

An unexpected gift, all the way from Germany, brought more joy to my heart and I decided to share with you, the readers. An appraisal of my book, FOR WHOM THE DOGS SPY, by a third generation Haitian abroad,

someone whose grandfather was one of the "77 freedom fighters" I help to rescue from her Majesty's Fox Hill jail in Nassau, Bahamas, sent me the review of my book that she just finished reading. Rebecca Pfabel caught the essence of what I wanted to convey, especially to the younger generation of Haitians born abroad. Read on:

Ray Joseph

Much more than a work of Haitian political history, FOR WHOM THE DOGS SPY: Haiti from the Duvalier Dictatorships to the Earthquake, Four **Presidents and Beyond** serves as a seminal work in understanding the challenges of democratization in Haiti. Using the Duvalier dictatorship (1957 - 1986) as a point of reference, author and former Haitian Ambassador, Raymond Joseph, illuminates the Duvalier imprint that that continues to exist in Haitian politics until now. In many ways, Raymond Joseph was correct when he aptly stated, "With the death of Jean Claude Duvalier, one would likely assume that the cult of Duvalierism would die, that was not the case." 1

Teeming with electrifying, and spell bounding accounts, Joseph brings contemporary Haitian history to life. Through his portrayal of Haitian history and politics, Raymond Joseph challenges traditional historical narratives that have silenced and maligned Haitian accomplishments to the margins of western histography. Delivering a comprehensive portrayal of Haitian politics, taken through the lens of his own biography, Joseph inadvertently succeeds in offering a rare inside point of view of Haitian culture and society. For Whom



Rebecca Pfabel

the Dogs Spy is a not only a work that exposes the efficacy of Duvalier's psychological warfare perpetrated on the Haitian populace. This work examines the triumphs of Haitian history, such as the successful slave revolt which led to Haitian independence from France in 1804, as well as its travails,

as evidenced with Duvalier and the continued practices of corruption and nepotism depicted in the presidencies of Jean-Bertrand Aristide and Michel Martelly. In many ways, Joseph's work imparts an important principle, which is: The failure of remembering and learning from the past serves as a major impediment in remediating the injustices that exist today.

Rebecca Pfabel, Sept. 2, 2020 Rebecca Pfabel's Biography

Rebecca Pfabel, born Lorfils, is the daughter of Haitian refugees who fled the Duvalier regime, to immigrate to the U.S. in the 1970s. During the Duvalier regime, Pfabel's paternal grandfather, Marcel Lorfils, along with 77 Haitian Freedom Fighters under the leadership of Roland Magloire, used the Bahamas as a military training ground to launch an attack on the Duvalier regime. On March 29, 1968, these 77 liberation fighters were arrested by Bahamian officials on Burrows Cay and interred in Her Majesty's Fox Hill Jail. Serving as a direct threat and challenge to his dictatorial regime, Duvalier wasted no time in seeking retribution to extradite the 77 men to Haiti where they would have been immediately executed upon arrival.

Launching a spirited political campaign on behalf of the freedom fighters, the Haitian Coalition, led by Raymond Joseph at the time, successfully prevented Bahamian officials from delivering the men to Duvalier. Imploring the conscience of the international community, Joseph and the Coalition were able to secure visas for the Freedom Fighters, along with their families in the U.S., Canada and France.

The legacy of the 77 liberation forces have no doubt left in indelible mark on Pfabel. As a historian and sociologist, who completed a dual major in History and Sociology from the University of SU-NY, Binghamton in New York, Pfabel then went on to study abroad in Germany at the Universities of Heidelberg and Leipzig. She completed her master's in history, with a focus on German Modern History, Women's History and Judaic Studies, from the University of Massachusetts Amherst in 2019. Today, Rebecca Pfabel lives in Germany. Serving as a keynote speaker at various German Institutions and endowments delivering presentations and workshops on the subject of Memory Culture in Germany relating to the remembrance and historicization of the Nazi regime.

1 Joseph, Raymond: A. For Whom the Dogs Spy - Haiti: From the Duvalier Dictatorships to the Earthquake, Four Presidents, and Beyond. New York, NY: Arcade Publishing, January 2015,

ASSASSINAT DU BÂTONNIER DE PORT-AU-PRINCE Monferrier Dorval est-il victime de trahison?

Consultant secret de Jovenel Moïse dans l'élaboration de la nouvelle Constitution...

Suite de la page 1

envoyés en mission de tuer le bâtonnier avaient laissé la résidence du chef de l'État et y sont retournés après le crime.

La maison de Me Dorval vandalisée

Une fois les rumeurs faisant état de la participation des hommes proches de Jovenel Moïse dans le meurtre, le Palais national a passé des instructions pour que la scène du crime soit vandalisée, laissant aux cambrioleurs la liberté d'emporter tout ce qu'ils voulaient de la maison, en fait bouleverser les objets constituant le corps du délit qui se trouvaient encore sur les lieux.

On rapporte que le téléphone de la victime a été confisqué par la Police afin d'en altérer le contenu, histoire d'empêcher que les agents du Bureau Federal d'Investigation (FBI) déployés sur le terrain, en Haïti, de trouver des indices compromettants.

Selon toute vraisemblance, la contamination de la scène du crime s'est accomplie par les assassins mêmes qui sont revenus sur les lieux, sans éprouver la moindre inquiétude qu'ils seraient identifiés par des voisins. Surtout que, depuis le meurtre survenu

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

vendredi soir, quasiment tout le quartier était aux aguets observant de près les allées et venues enregistrées à longueur de journée. Les oisifs de la zone, toujours à la recherche d'opportunités de grappiller des objets utiles, ont fait des visites de reconnaissance aux abords de la maison avant de s'y introduire quand ils ont réalisé que la résidence était abandonnée et que personne ne se chargeait de sa surveillance. De cette manière, les autorités, principalement la Police, qui devait se charger de l'intégrité de la propriété, n'a rien fait pour tenir

ut les intrus à distance.

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

La DCPJ écartée de l'enquête ?

La Direction centrale de la Police judiciaire (DCPJ), institution ayant la responsabilité de mener des enquêtes policières, sur toute l'étendue du territoire national, est écartée de l'enquête sur l'assassinat de Monferrier Dorval. Une source proche du Palais national a révélé que cette tâche est désormais confiée à Dimitri Hérard, chef de l'USPGN, dont la mission principale consiste à protéger « les arrières » de Jovenel Moïse. Hérard doit tenir les agents du FBI loin de tout ce qui pourrait leur servir de révélations.

Les précautions prises par le chef de l'État, dans l'enquête de ce crime, se justifient par le fait que Ardouin Zéphyrin, chef de renseignements du Palais national et du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales (MICT), de même que Hérard ont des « secrets » à cacher. Voilà pourquoi Dimitri Hérard a donné

l'ordre « <u>rompez !</u> » aux agents de la PNH qui assuraient la surveillance de la maison du défunt bâtonnier.

D'autre part, le ministre de la Justice, Rockefeller Vincent, a qualifié l'assassinat de Monferrier Dorval d'« acte terroriste ».

Cité par RHINews (édition du 2 septembre 2020) la garde des Sceau s'est écrié : « Trop, c'est trop. Aux grands maux, les grands remèdes ». Il impute ce crime à ceux qui s'opposent à la tenue des élections, qui ne veulent pas le changement. Aussi a-til ajouté : « Ce malheur, en vérité, n'arrêtera pas le train mis en marche pour une nouvelle constitution et pour l'organisation des élections crédibles pour le renforcement de l'État de droit, comme l'a toujours prôné l'éminent juriste, notre bâtonnier ».

À entendre ces réflexions de Rockefeller Vincent, il y a lieu de lui demander si les propos qu'il a tenus à l'égard du défunt



LE COIN DE L'HISTOIRE

Dans les salons du Cercle Bellevue et de l'Union-Club

Par Charles Dupuy

Le 15 octobre 1955, les membres du Cercle Bellevue célébraient de manière grandiose le cinquantième anniversaire de fondation de leur association. Pour présider le grand bal de circonstance, le général Magloire, lui-même un membre en règle, se présenta suivi du corps diplomatique et des ministres de son gouvernement. Les 350 membres du prestigieux cercle mondain étaient des gens d'affaires, des commerçants, des industriels, mais aussi les professionnels et les politiciens qui composaient l'élite sociale de la capitale haïtienne. Le Cercle Bellevue avait été fondé au début du XXème siècle, sous le gouvernement du général Nord-Alexis. Dans son livre intitulé Les Haïtiens, politique de classe et de couleur, Lyonel Paquin nous précise que « tout cela commença en 1905 avec quarante membres de l'élite mulâtre. [...] Le premier cercle était situé dans une maison privée dans le quartier de Bellevue; plus tard il fut déplacé pour un plus grand local dans le même quartier; il est maintenant situé sur la route de Bourdon dans un immeuble moderne et élégant avec terrain de tennis, piscine et *tout* ». (p.122)

Pendant la période de l'Occupation américaine, sous le gouvernement de Louis Borno en particulier, le Cercle Bellevue se transforma en un bouillant foyer d'opposition à la présence étrangère. Les membres qui faisaient mine de collaborer avec l'envahisseur ou qui entraient dans le gouvernement de Borno, étaient carrément chassés de l'association. C'est d'ailleurs au cours d'une soirée mondaine organisée au Cercle Bellevue que « fut lancée, nous apprend Jean Fouchard, la méringue qui devait dominer longtemps nos salons et nos rues [...] C'était " Angélico ", satire malicieuse et entraînante à l'adresse d'Angélique Cole, la femme du commandant des Marines, le colonel Cole qui, avant de devenir l'épouse du tout-puissant grand prévôt, avait débuté dans son pays dans le modeste état de blanchisseuse. On signifiait à travers Angélique Cole notre dédain d'une tutelle arrogante et prétentieuse ». (J. Fouchard, La méringue, Leméac, 1973, p.151) Le compositeur de la sulfureuse méringue était Auguste de Pradines, dit Candio, celui-là même qui, au Petit Théâtre, en 1903, avait interprété pour la première fois l'hymne national haïtien. Comme de plus la direction du Cercle refusait l'accès de ses salons aux officiers américains, n'est pas étonnant que le Cercle Bellevue fut brutalement fermé par les autorités de l'Occupation. Bien évidemment, lors de la grève de 1929, les étudiants de l'École nationale de droit de même que les demoiselles du collège des sœurs de Sainte-Rose-de-Lima, autrement dit, les enfants des membres du Cercle Bellevue, participèrent avec enthousiasme et détermination aux grandes manifestations de rues contre Borno.

Le premier geste politique du président Louis Eugène Roy, le successeur de Borno, fut de rouvrir en grande cérémonie le fameux Cercle Bellevue. Membre fondateur de ce club déjà réputé très exclusif, le président Roy voyait dans cette pompeuse réouverture le symbole éclatant de la liberté nationale reconquise. Ouelque quinze ans plus tard, dans la foulée des événements de 46, le Cercle Bellevue était perçu comme le château-fort de l'élite mulâtre de Port-au-Prince, l'épicentre des préjugés sociaux en Haïti. Dans sa célèbre « Lettre aux hommes clairs », Roger Dorsinville déclarait : « vos familles, vos cercles, c'est votre affaire, nous gardons seulement le droit de stigmatiser dans nos livres, au théâtre, les conséquences criminelles de la ségrégation ». Toujours selon l'auteur de Barrières, « il fallait déjà être Zéphirin, sénateur, Estimé ou un colonel puissant pour aller pêcher des maîtresses dans la clientèle du Cercle Bellevue ». (Trente ans de pouvoir noir en Haïti, Collectif Paroles, 1976, p.110) C'est du reste à cette époque qu'Emile Saint-Lôt fondait le cercle l'Amicale qui se voulait le club sélect de l'élite noire, en opposition au Cercle Bellevue, celui de l'élite

En 1955, sur la liste des membres actifs du Cercle Bellevue, on retrouvait les noms du Dr Hervé Boyer, d'Otto Madsen, de Clifford Brandt, de Henri Reiher, d'Adelphin Telson, de Maurice Flambert, de Maurice Bonnefil, de Frédéric Duvigneaud, de Thomas Désulmé, du Dr Louis Roy, de Roland Lataillade, de Louis Dejoie, etc. Sur la même liste figurait les noms du président de la République, Paul E. Magloire, de ses frères Arsène et Jacques, de Henriot et Mauclair Zéphirin, d'-Élie Lambert, d'Aurèle Leconte, de Marcaisse Prosper, de Frédéric Magny, de Marcel Dupuy, Luc Fouché et de Thimoléon Paret. Ces derniers étaient des Capois et membres, pour la plupart, d'un autre club haïtien de très grande renommée, l'Union-Club.

mulâtre.

L'Union-Club avait été fondé

en 1825 par un groupe de commerçants étrangers établis au Cap-Haïtien. Ce qui débuta comme une Chambre de commerce se transforma bientôt en un cercle à vocation mondaine, devenant l'un des plus anciens sinon le plus ancien club social du nouveau continent. Les membres, des commerçants, des planteurs et des professionnels pour la plupart, se retrouvaient au Club sans connaître les douloureux conflits de couleurs propres à la capitale haïtienne. Pour Dorsinville, par exemple, Paul Magloire est « un Noir du Cap, mais un bourgeois de club pour qui la question de couleur ne s'est jamais posée en termes authentiques, en termes d'élite barrée, refoulée ». (Idem, p.116) Tout ceci tend à démontrer que si la bourgeoisie capoise pratiquait volontiers le préjugé de classe, elle semblait ignorer les antagonismes sociaux fondés sur la couleur.

En 1896, les membres de l'Union-Club s'installaient dans un superbe bâtiment qui restera comme une pièce exceptionnelle du patrimoine architectural haïtien. Les membres s'étaient lourdement hypothéqués auprès des commerçants allemands afin de construire ce joyau de pierres maçonnées, ce bel immeuble au fronton grec bordé d'une galerie à colonnades festonnées avec son billard, son bar, son fumoir, sa bibliothèque, sa salle de musique, sa riche collection de tableaux, ses grands et ses petits salons où ils aimaient se retrouver dans une douce atmosphère d'intimité. Dans L'Illusion héroïque, le docteur Marc Péan s'applique à nous décrire ce magnifique « Union-Club où commerçants, spéculateurs, hauts fonctionnaires faisaient une partie de cartes en discutant du mouvement des affaires ou des dernières nouvelles du *jour* ». (p.156)

Une tradition plus que séculaire voulait que les chefs d'État en tournée dans le Nord fussent recus par les membres de l'-Union-Club. Aucun n'a fait exception à cette vieille coutume. C'est d'ailleurs dans les somptueux salons du Club que le président Stenio Vincent accueillit son homologue américain Franklin Delano Roosevelt, afin de signer le communiqué commun prévoyant l'haïtianisation de l'armée et le départ des dernières brigades de Marines. C'était le 15 juillet 1934. Pendant une heure, Roosevelt rencontrera les grands corps politiques, le haut clergé catholique, les notables et les journalistes venus de tous les coins du pays pour s'entasser dans les salles de cet édifice remarquable par son raffinement architectural, sa sobriété et son harmonie.

En octobre 1947, c'était au tour de Dumarsais Estimé d'ouvrir le bal de l'Union-Club. À cette soirée de gala animée par l'orchestre des casernes Dessalines, « le smoking blanc et noir et la robe longue rivalisaient de distinction, de courtoisie, de politesse et d'élégance [...] les salons du cercle, décorés aux couleurs nationales, resplendissaient d'illuminations ». (Lucienne H. Estimé, Dumarsais Estimé, p.189) Naturellement, Estimé profita de sa visite pour aller rencontrer les membres du cercle Primevère, une nouvelle association de jeunes professionnels. Afin de les aider à mieux rivaliser avec le Club, Estimé remit l'édifice qui abritait les bureaux du port de la ville à ces jeunes issus de la classe movenne en qui il vovait des émules combatifs, prêts à mener une guerre implacable contre la vieille aristocratie capoise. Il se trompait. Les membres des deux organisations étaient des gens du même monde, ils se fréquentaient et se retrouvaient indifféremment dans les salons l'un de l'autre. Sauf, il est vrai, pour le président du cercle Primevère, Me Antoine Marthol (il deviendra ministre de la Justice de F. Duvalier) qui, voulant rester rigoureusement fidèle aux principes sacro-saints du noirisme officiel, se garda bien, quoiqu'il y fut toujours invité, de jamais mettre les pieds au Club.

Lors de ses fréquents passages au Cap-Haïtien, Paul Magloire ne ratait pas une occasion pour aller revoir ses vieux amis de l'Union-Club et leur serrer la main. Les affaires prospéraient à l'époque et la vieille institution brillait de son plus vif éclat. Un dimanche matin, Raymond Laroche, son président, s'offrit le plaisir espiègle de réunir ses confrères afin de brûler devant eux, dans une grande bassine de cuivre placée au beau milieu du salon, tous les bons payés au commerce allemand au fil des générations. Les membres de l'Union-Club étaient devenus propriétaires majoritaires des locaux qui les abritaient. Après ce merveilleux moment de triomphe, la grande catastrophe allait s'abattre sur le Club.

Au début de 1958, quand les membres du Club invitèrent le président Duvalier lors de ce qui restera sa seule visite officielle au Cap, celui-ci déclina poliment l'invitation. Il fallut toute la force de persuasion du bureau de direction pour convaincre le nouveau chef d'État de venir passer une heure ou deux à l'Union-Club. Pour répondre au discours de bienvenue du président du club d'alors, le Dr Charles Leconte, le président Duvalier commenca ainsi : « Président, parce que vous êtes président... avec un petit « p » peut-être, mais président quand même...» (1) Signalons que Duvalier était alors suivi de son inséparable homme lige, Clément Barbot, ostensiblement armé de sa mitraillette.

Au Cap, tout le monde voulait danser ne serait-ce qu'une fois dans les salons du Club, preuve indiscutable de prestige personnel et de réussite sociale. Pour Duvalier cependant, le Club n'était rien qu'un repaire d'opposants et d'amis politiques de Paul Magloire ou de Luc Fouché. En 1967, Duvalier décidait de fermer le Club *manu militari*. La Régie du Tabac et des Allumettes s'attribua le local avec les employés de la préfecture qui installèrent fièrement leurs pénates à l'étage. Les duvaliéristes érigèrent un hideux mur de ciment sur le parquet ciré du salon, et partagèrent sans vergogne les livres, la vaisselle, les meubles, les tableaux et les bronzes.

Vingt ans après, Jean-Claude Duvalier restituait au bureau de direction du Club le rutilant édifice que les tontons-macoutes étaient parvenus à transformer en une sorte de ruine galeuse. La toiture éventrée faisait eau de toutes parts tandis que, ça et là, les planchers avaient été horriblement calcinés par les réchauds à charbons et les cuisinières de fortune. La restauration et l'entretien de l'Union-Club étant très largement au-dessus des moyens des rares membres survivants, ceuxci préférèrent en prêter les locaux à une maison d'enseignement. Ainsi disparut la plus ancienne institution privée d'Haïti. Les seuls citoyens à s'en réjouir furent ceux qui n'avaient pas reçu cette invitation tant espérée pour aller danser, rien qu'un soir, dans les salons de l'Union-Club...

Chaque 24 décembre, les membres du club se réunissaient afin d'élire un nouveau président. Son mandat était d'un an. Voici une liste (partielle) de ces présidents: Franck H. Dutton, David de La Fuente, Alphonse Lucas, Mario Penzo, Lennel W. Livingston, Léon Pasquis, Lauriston Laroche, Otto Schutt. Frédéric Bernardin, Hugues Lucchesi, Frédéric Bernardin, Joseph André, Charles Menuau, Lascaze Bernardin, Marceau Lecorps, Marcel Dupuy, Joseph Perrier, Félix Angelucci, Félix Martin, Dr Roger Malebranche, Raymond Laroche, Dr Henriot Zéphirin, Dr h a r l Leconte. **C.D.** coindelhistoire@g mail.com (514) 862-7185





Kreyòl-

GRENN PWONMENNEN

Nan peyi « Bandi Legal », pa gen paspouki, pa menm pou vwazen prezidan, chèf tout avoka nan Pòtoprens, ke yo ansasinen, tankou sa fèt pou plizyè lòt tou!

Se vandredi, semèn pase a, nan dat 28 out/dawou, ke yo krible avoka Monferrier Dorval, ki te gen 64 lane, anba bal, nan *Pèlerin* 5 devan papòt lakay li. Kisa? Se kòm si m konnen se nan *Pèlerin 5* la, piwo Petyonvil la, ke prezidan Jovnèl Moyiz (Jovenel Moïse) abite ak madanm li! Sou menm wout sa a, ki mennen w nan gwo zòn anwo yo, tankou Laboul, Tomasen, Fèmat, Kenskòf, elatriye. Epi nan lè sa fèt la, vè 10 zè nan aswè, lafanmi prezidansyèl te lakay yo. San dout, yo te tande kout zam yo. Epi ki tout kout zam sa yo ki t ap tire anlè apre zak la? Nan zòn kay prezidan an! Ēske se gad di kò prezidan an ki t ap rejwi, paske volonte chèf la te akonpli? Antouka, adwat agòch, y ap di : « Sa se twòp atò! » Ēske se vre se youn lòt kadav anplis, younn ki pral kwoke nan gòj «ansasen-an-chèf la ? » Ban m detaye pou nou.

Bagay yo grav anpil, paske se menm vandredi a, nan lajounen, ke avoka sa a, ki se prezidan « Bareau » Pòtoprens la te bay jounalis Wobennsonn Jefra (Robenson Geffrard) youn entèvyoun nan Radyo Mjik-9 kote l te lage youn bann verite atè. Mwen tande video a, kote msye, byen eksite, ap pale de sitiyasyon peyi a. Sa k te pi twouble l se Konstitisyon peyi a ki merite chanje tousuit, «swa ak prezidan ki la a, swa nan youn tranzisyon ». Men pa ka gen eleksyon avèk menm Konstitisyon sa a. Vrèman, se politik li t ap fè lè l di « swa ak prezidan » ki la a, paske li pa kwè prezidan an nan plas li. Koute sa msye di : «Le pays n'est ni gouverné ni administré ». Kidonk, se youn pôtre nou gen la a nan tèt peyi a. Enben tounen sou sa.

Mèt Dòval di byen fò: « Nou gen youn pwoblèm Leta. Leta Dayiti disfonksyonèl. Fòk Leta sa a chanje ». Epi l kontinye : « Nou gen pwoblèm rejim politik. Nou bezwen youn lòt peyi. Peyi a bloke ». Anfen, avèk kèk fraz sa yo mwen bay nan entèvyou Mèt Dòval la, nou deja wè ke msye santi anyen pa posib ak prezidan sa a, menm lè 1 di, an 2 z ou 3 fwa: «Fòk Konstitisyon an chan-



Avoka Monferye Doval.

je ». Wi, sa pral fèt, ak « mounn konpetan », li di. Men si peyi a «pa ni gouvène, ni administre », se pa otorite la yo ki la jwenn «mounn konpetan » pou fè travay la. Dayè, tout òganizasyon konpetan vire do bay enkonpetan an. Yo pa okipe l lè l rele yo envite yo vin chita pou monte youn Konsèy elektoral pou fè eleksyon. « Eleksyon pa posib tout tan pa gen youn nouvo Konstitisyon », selon defen Mèt Dòval.

« *Ēske* yo te kontakte w pou òganize Konsèy elektoral la ? », iounalis Jefra mande l. Li pa janm reponn kesyon an, eksepte pou l di li pale ak tout mounn, men l pa « pran lòd nan men pèsonn. Prezidan pa ka di m jan pou l pale ». Epi li pral pale tankou youn avoka, ki renmen peyi l, ki gen 27 lane lap pratike. Nou ka ajoute ke

tout lòt avoka lavil la rekonnèt pòtre a pral fè l konnen sa yo rele kapasite l. Se poutèt sa yo te vote « gouvène ak administre ». N ap l, mete l prezidan òganizasyon ki 460 Peninsula Blvd Hempstead, New York 11550 516-489-5925 CLOSED ON MONDAYS Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm Friday 10:00 am - 10:00 pm Saturday 10:00 am - 10:00 pm Sunday 10:00 am - 5:00 pm

reprezante, ki defann tout avoka yo. Se pa youn mounn layk dis layk dat, jan m abitye di a. Li ennève ak sitiyasyon peyi a. « On n'est plus fier d'être Haïtien! » Wi, mezanmi, nou wont pou n di se Ayisyen nou ye devan sa nou wè k ap pase ak peyi nou an. Epi alafen, Monferrier Dorval pale tankou youn pwofèt. « J'aime mon pays. Je fais les sacrifices de *ma vie pour mon pays* ». Ēske l te santi ke apre tou sa l te di yo, lavi l pa t vo anyen ankò. « Bandi legal » yo te pral fè l peye sa chè, ak lavi 1?

Antouka, nou kwè ke se petèt younn nan dènye ansasinay politik mesye « Bandi legal » yo ap fè. Mwen gen enpresyon mò sa a pral kwoke nan gòj yo. Sitou ke ansasinay avoka a gentan fè gwo bri, pa sèlman ann Ayiti, men entènasyonalman. Istwa Associated Press, ajans près entènasyonal la, blayi nouvèl la toupatou nan lemonn. Delegasyon Inyon ewopeèn, kivedi tout diplomat pevi Lewòp yo, ann Ayiti, gentan mete kominike deyò pou denonse sa k fèt la epi pou di sa fè pati youn seri ansasinay. Nan lendi, se tout kò group la ki denonse asasina avoka a e ki mande bon jan envestigasyon.

Laprès ann Ayiti epi nan peyi etranje chita sou koze a san rete. Le Nouvelliste, nan Pòtoprens, fè youn kokenn chenn atik ak kesyon an depi nan samdi, 30 out/ dawou. Jacqueline Charles, nan Miami Herald, jounal ameriken ki suiv kesyon Ayiti yo plis pase tout lòt yo, gentan lage sa ak anpil detay depi samdi a tou. Kanta pou haitilibre.com, sou entènèt la, li di : « Se youn lapli reyaksyon ki fèt sou ansasinay Mèt Monferrier Dorval la », kivedi nouvèl la blayi toupatou. Se nouvèl sa a ki anvayi entènèt la, sou WhatsApp, Instagram, Twitter, Facebook ak tout lòt « blog » ki gen pou wè ak Ayiti yo, depi menm vandredi swa a epi tout wikenn nan.

Selon jan nou analize bagay la, chèf ann Ayiti bezwen montre kijan yo konn « òganize e gouvène ». Se nan touye mounn yo fò. E y ap trase youn egzanp ak youn gwo sitwayen, pou yo di tout mounn ke yo ka fè tren lanmò a pase sou nenpôt ki mounn yo vle, san anyen pa ka rive yo. Sa fè m oblije di ke ansasinay Mèt Dòval la ka menm youn mesaj ansasen Pòtoprens yo ap voye bay asosye yo nan gouvènman ameriken an. Paske apre yo te fin dakò pou voye Dimitri Vorbe ba yo ann Ayiti, vwala ke y al lage msye nan jedi byen ta, nan dat 27 out/dawou a. La tou m tande mounn ki kouri di : « Ki kesyon Dimitri Vorbe ou vin foure nan ansasinay Mèt Dòval la?»

Ban m eksplike. Asireman, se pa tout mounn ki konn sa, men Mèt la se te younn nan avoka konpayi SOGENER a, konpayi mounn Vorbe yo. E selon sa m aprann, Mèt Dòval te entèvni nan kesyon arestasyon Dimitri Vorbe

la. Msye te fè otorite nan Wachintonn konnen sitiyasyon ensekirite nan peyi Dayiti pa penmèt yo depòte kliyan l la ann Ayiti. Se voye y ap voye l alabouchri si yo fè sa. Vwala ke otorite ameriken yo t oblije pran desizyon byen vit pou retire zo pwason Dimitri a, ki te kwoke nan gòj yo, jan Ayiti-Obsèvatè te rapòte sa semèn pase a. Ameriken lage msye nan jedi epi nan vandredi mesye Ayiti ansasinen avoka a. La, tou pre kay prezidan an. Mesye PHTK yo pa nan jwèt lè yo di yo se « Bandi *legal* ». Sa k pa kontan, anbake!

Lè m pase pran tout « Bandi legal » yo se pou m di nou sa k pase vandredi a avèk Mèt Doval la pa nouvo. Se abitid yo tout, youn bann ansasen, ki fò nan touye mounn depi yo santi yo jennen. Enben m ap fè youn bak avèk nou jouk nan lane 2013, lè se te Michèl Mateli (Michel Martelly) ak Loran Lamòt (Laurent



Premye jij viktim PHTK, Jan Sèj

Lamothe) ki t ap montre fòs vo. Nan mwa jiyè, nan lane 2013, se te kesyon jij Jan Sèj Jozèf la (Jean Serge Joseph), youn jij enstriksyon, ki te sou dosye kòripsyon Sofya Sen Remi Mateli (Sophia Saint Rémy Martelly) ak pitit gason l Olivye (Olivier), pou kantite milyon dola ki disparèt nan men yo. M ap bay youn ti detay pou m mete nou « dans le bain », jan yo di an franse. Jij Jan Jozèf, ki te gen 58 an, byen pòtan, te fè youn kriz epi 1 mouri frèt pandan l te lopital Bernard Mevs, nan Pòtoprens. Pèsonn pa janm konnen si se vre se youn pwazon yo te ba l nan youn vè Wiski ki te pote l ale. Men sa n konnen lapèreèz te anvayi l apre Michèl Mateli ak Loran Lamòt ak lòt zagribay parèy yo te debake sou msye pou vin di 1 se pou 1 kite pwosè kòripsyon kont madanm ak pitit prezidan an tonbe. San pa sa, yo pa responsab sa k ka rive l.

byen lou, ki te gen pou wè ak lajan Leta, blanchiman lajan, kivedi lajan dwòg epi lòt lajan ki fèt nan move zafè. Anplis de sa, yo te bay tèt yo fo tit, kòmsi se anplwaye Leta yo ye, tandiske yo pa t gen okenn otorizasyon pou sa. Apre jij la te ranmase anpil prèv, nan depozisyon li te pran nan men plizyè temwen, nan dat 2 jiyè, li te gen ase evidans pou l te mande pou prezidan Repiblik la mete a dispozisyon l plizyè gwo bwa nan gouvènman an. Nan lis la te gen Premye minis Laurent Salvador Lamothe, minis Finans Wilson

Laleau, minis Spò Magalie Racine, gouvènè Bank santral la Charles Castel, epi kèk lòt.

Premye bagay « Bandi legal » yo fè apre jij Jozèf te fè demann li an, pa menm youn semèn pa t pase, youn jou swa, yo voye youn ekip sanzave nan 3 machin blende, vit lafimen, debake lakay *Hê*nold Florestal, ki te pote plent kont madanm prezidan an ak tout pitit li a. Yo di msye se pou l retire plent la e prezidan an va fè youn antant avè l sou kesyon an. Nou konprann sa sa vle di, pa vre ? San dout, y ap ba l youn ti kòb pa anba pou tout bagay frèt. Mesye Florestal di avoka l se swa jamè, li pa p retire kras plent. Okontrè, li di li pral lanse youn lot plent kont mounn ki te vin mennase l yo.

Se lè sa a « Bandi legal » yo pase youn vitès siperyè. Nan dat 10 ak 11 jiyè, se Mateli, Lamòt, minist Lajistis Renel Sanon, konseye prezidan an ki te reyini nan biro avoka Louis Gary Lissade ki rankontre jij Jozèf la pou yo di l yo ba l youn semèn pou l kite pwosè a tonbe. Se sa avoka Samuel Madistin, ki te zanmi jij la, eksplike apre tout deblozay yo. Pou m koupe sou istwa a, ki byen long, m ap stope la. Sèl sa m ap ajoute, sè ke jij la te rive nan lopital Bernard Mevs la nan samdi 13 jiyè, a 3 zè nan maten, epi menm jou swa samdi a, a 8-è li mouri, viktim youn kriz san ki monte nan sèvo l. Okenn otopsi pa t fèt pou konnen sa k touye l vre. Kòm li te sitwayen kanadyen, youn semèn pita madanm li, dizon vèv jij Jozèf la, Rachelle Acélat Joseph, te rantre ak kadav la Kanada pou lantèman. Otorite ki te fè otopsi nan Kebèk (Québec) pa janm bay rezilta sa yo te jwenn. Antouka, anyen pa t pibliye.

Kanta pou Hénold Florestal, depi nan mitan mwa out/dawou 2013 la, yo flank li nan prizon epi yo voye kle a jete. Yo te pran frè l tou, Josué, yo tou fèmen l nan prizon. Epi yo te mete youn entèdisyon depa kont avoka Florestal la, menm André Michel, ke nou tout konnen an. Bondye fè li la toujou ap feraye ak yo. Apre tout krim sa yo, mesye « Bandi legal » yo kontinye ap pedale san anyen pa rive yo. Pawòl la di gen «Bondye nan syèl la pou malere» k ap pran nòt. Se sa kretyen yo di. Epi nan peyi kote se relijon boudism ak hindouism, ki an vòg, Fò m di nou se te youn dosye tankou nan peyi Lend, gen youn lòt pawòl ki rele « **Karma** » ki ka aplike pou bann mechan yo. Sa w simen, se sa w ap rekòlte. Nou pa ba yo bouch, men san tout viktim ann Ayiti yo, pase pran lòt ki ansasinen semèn pase a, anvan yo te kraze avoka Monferrier Dorval la, ap rele anmwey nan zòrèy Bondye, y ap mande pinisyon pou malfèktè yo! Ret gade pou n

> Grenn Pwonmennen, **RAJ** 2 septanm 2020 raljo31@yahoo.com

HAPPENINGS!

Continued from page 1

tution with this president," the lawyer agreed that he would be in favor of President Moïse staying in power to do just that through another of his dozens of presidential decrees. As reported, since January, President Moïse has been ruling by decree after he intentionally allowed the mandate of the whole Lower House to elapse and having illegally dismissed one third of the Senate, in addition to another third that the mandate had also elapsed. Not so, when one listens closely to his denunciation of what is happening in the country.

On having a new Constitution, he said, "One needs competent people to do it," no doubt including himself, with his 27 years of practice and well versed in constitutional law. However, he wouldn't answer a question about whether he was contacted by the authorities to join a new Provisional Electoral Council (French acronym CEP) that President Moïse would like to set up, following the resignation en masse, about a month ago, of all nine members of the last CEP. It is said that the president had tried to get him to join the new council which is anothema to reputable entities like the Catholic Church, major Protestant associations, the Labor unions, the University associations and the Human Rights organizations, to name a few.

Mr. Dorval was also critical of what is happening in Haiti these days. "One is ashamed to be Haitian," he said, adding, "the country is neither governed nor administered." More yet, "The country has ground to a standstill." About citizens' rights, he said, "A new Constitution should protect their rights and a ballooning governance through ineffective organizations "like CASECs and ASECs," the rural executive and semi-judicial organizations that were put in place in the amended 1987 Constitution, are "a waste of money and of time." He would do away with the office of Prime Minister. Instead, a new Constitution should empower the Judiciary, which must be truly independent, and "La Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif' (CSC/CA), the constitutionally mandated State Auditors, should have the authority to really oversee the finances of the State, not hampered, as it is now.

In a tirade, Mr. Dorval was categorical about what are the problems faced by the country and what must be done. He said, "We have a problem of State" (or of governance). The State is dysfunctional. The State must be changed. We need a new State. We need a new political regime. We need a new country!" Incensed as he was, he ended by saying, "I love my country. I sacrifice my life for it."

Certainly, Jovenel Moïse must have listened to the Dorval interview and was probably shaken that a personality of his stature was so outspoken. Moreover, Monferrier Dorval is one of the lawyers representing SOGEN-ER, the private electricity firm against which President Moïse has undertaken hostile and illegal actions. He's gone as far as seizing the assets of the firm, sealed the homes of its executives and of other people connected with the company, like Elizabeth Débrosse Préval, the widow of President René Préval, and issued warrants for the arrest of some of its officials, especially Dimitri Vorbe, a vice president of the firm, who openly opposes the regime.

Feeling threatened in Haiti,

Mr. Vorbe left the country in January and has been living in Florida on a 6-month visa that elapsed, but for which his lawyers had requested extension. Meanwhile, through his contacts in the Trump administration, considered a strong backer, President Moïse succeeded in having Mr. Vorbe arrested, on August 21, by ICE agents. He was being held at the infamous Krome detention center in the outskirts of Miami, awaiting to be shipped back to Haiti. It has been learned that Mr. Dorval pleaded that this could not be done, because the insecurity in Haiti is such that a return of the businessperson to country at this stage would amount to a death sentence. Thus, after six days at Krome, Mr. Vorbe was released late Thursday, August 27. The next day, Friday, the 28th, Mr. Dorval was gunned down, left in a pool of blood. His telephone and wallet were gone.

What is one to make of the electricity blackout, which engulfed the Pèlerin 5 area from six to 12 pm on Friday, as the assassins of Mr. Dorval waited for his arrival home? What explanation has been given for fireworks in the area after the dastardly act? Remember, this is a high security Citizen inhabiting Pèlerin 5!

President Moïse tweeted quickly, on Saturday, that the murder of the eminent lawyer, "a man of great culture, saddens the whole Republic. He added: "This crime, like many others, will not go unpunished." He followed up his tweet with an executive order announcing "three days of mourning—Monday, the 31st, Tuesday and Wednesday, September 1st and 2nd" in memory of the president of the Port-au-Prince bar. "Flags should be at half-mast nationally and music appropriate to the circumstances should be played by the medias."

"Crocodile tears," most people said openly, regarding the president's grandiloquence. The lawyers of the bar went one step further, issuing the following statement: "In an extraordinary session, the general assembly of the lawyers of Port-au-Prince, this 31 of August, most vehemently condemns the odious assassination of the head of the association, Monferrier Dorval, and announces that it will not participate in any homage to the head of the association by the Executive.

"A complete stop to all judiciary activities will be observed up until the funeral and the lawyers will be wearing their black robe during the week in protest against the assassination of the head of the association.

"In consultation with the federation of Lawyers' associations throughout Haiti, they have sworn to obtain justice for the head of the association.

"The day after the head of the association was assassinated, the counsel of the of the Lawyers' Association of Port-au-Prince already reacted, demanding that there be an investigation to ex-

zone, whatnot with Haiti's First plain the circumstances surrounding the assassination of the head of the association and wrote: 'This morally untenable crime is a painful precedent that only an adequate judicial response may tamper." Suzie Legros, Esq., named interim head of the Portau-Prince the Port-au-Prince bar, signed the statement.

> Reactions about the assassination of Mr. Dorval have put the government on the defensive. On Monday, the United Nations, through the BINUH, French acronym for its Integrated Office in Haiti, condemned the cowardly act, presented condolences to relatives and friends of the victim and called for "justice to be rendered" in this case. The CORE group of ambassadors (Brazil, Canada, France, Germany, Spain, the United States, the OAS and the UN) asserts, "It's imperative that an investigation by competent authorities be undertaken, including by the Haitian National Police, and the authors of this assassination be arrested and brought to justice. This also goes for other serious crimes committed in Haiti."

> Several Haitian organizations have also joined the chorus calling for swift action to arrest and prosecute the criminals responsible for this blatant murder, one too many in a long list of crimes whose perpetrators have enjoyed impunity from above. Among them, are political parties, educational institutions, and human rights organizations, even some government institutions, like the Coalition of former mayors of Haiti and the CSC/CA, the State Auditors. Stay tuned!

RAJ September 2, 2020 raljo31@yahoo.com

ASSASSINAT DU BATONNIER DE PORT-AU-PRINCE Monferrier Dorval est-il victime de trahison?

Consultant secret de Jovenel Moïse dans l'élaboration de la nouvelle Constitution...

Suite de la page 4

viennent de sa connaissance de sa position ou bien s'il répète des arguments dictés par le Palais national. Car, tout en prônant la réforme constitutionnelle, Me Dorval n'a jamais cessé de faire comprendre au président de la République que l'élaboration d'une nouvelle charte fondamentale d'Haïti ne devrait pas se faire à la va-vite et qu'il faudrait au moins deux ans pour la réaliser.

Conseiller secret de **Jovenel Moïse**

Presqu'immédiatement après l'assassinat de Me Dorval, des personnalités évoluant dans l'orbite de la présidence avaient évoqué le rôle décisionnel qu'ont

ioué Ravnald Lubérice. Dimitri Hérard et Ardouin Zéphyrin dans ce crime. Il semble que tous les secteurs liés à ces trois hommes aient eu le bâtonnier dans leur collimateur, comprenant que son obstination à répéter que les élections ne pouvaient se tenir qu' après la promulgation de la nouvelle constitution était tout à fait contraire à leur intérêt politique, dans la mesure où ils sont attachés au maintien du statu quo, c'est-à-dire à la pérennité du PHTK au pouvoir.

Conseiller privé de Jovenel Moïse, le défunt aménageait des rencontres téléphoniques avec lui, dont la dernière en date remonte au jeudi 27 août, quelque 24 heures avant son assassinat. Le défunt bâtonnier, qui discutait

du projet de la nouvelle constitution avec des représentants de la communauté internationale, expliquait à M. Moïse que les consultations, analyses des données et les différentes étapes devant être franchies ne permettront pas que le travail soit complété avant un an et demi ou deux ans.

Mais, apprend-on de source autorisée, le chef de l'État ne l'entendait pas de cette oreille. Voulant à tout prix garder le pouvoir, au nom du PHTK, il comprenait que la position du bâtonnier était absolument dangereuse pour la santé politique de son parti.

A noter aussi que certains membres de la communauté internationale, qui faisaient du pied à Jovenel Moïse, quoique comprenant le bien-fondé des arguments de Me Dorval, par rapport au temps imparti pour la promulgation de la nouvelle constitution, suivie de la tenue d'élections démocratiques, sincères et objectives, n'affichait jamais la volonté d'expliquer la situation avec sérieux à Moïse. D'aucuns pensent que les proches collaborateurs de Nèg Bannann nan se sont volontiers embarqués dans le train de l'assassinat.

Des groupes de tueurs rivaux au sein du pou-

Si Jovenel Moïse avait pris luimême la décision d'éliminer physiquement l'avocat, qu'il ne pouvait porter à changer d'avis sur le timing des élections, les

hommes du Palais, de leur côté, s'étaient donné la responsabilité d'exécuter le plan d'assassinat.

Selon des sources crédibles, au Palais national, les tenants du projet de « kidnapping » de la victime, qui allait être, ensuite, mis à mort par ses ravisseurs, n'ont pas été aussi vite en besogne que leurs compétiteurs dont l'action consistait, de préférence, à opérer une descente des lieux chez la victime, aux fins de l'exé-

D'autres observateurs déclarent ne pas pouvoir oublier les menaces à peine voilées que Jovenel Moïse a proférées à l'égard de tout individu ayant émis des opinions qu'il juge contraires à sa politique. Que ce soit en ce qui a















Pa kite yon move kalkil efase moun ou renmen yo.

Lè ou patisipe nan resansman an, ou ede garanti kominote w evite rate yon pakèt lajan chak ane pou sante, swen pou timoun, ak lot sèvis piblik. Travayè resansman yo ap vizite kay moun ki poko patisipe. Tout travayè resansman yo mete kachnen yo paske yo oblije suiv tout konsiy sante ak sekirite yo. Resansman 2020 an pa poze kesyon sou estati sitwayènte, e lalwa entèdi moun pataje enfomasyon pèsonèl ou ak ajans imigrasyon ni ak lapolis. Pa rate chans sa pou fè yon chanjman! Li pa twò ta.

Patisipe nan resansman an sou:

2020CENSUS.GOV/ht

844-477-2020

Se Biwo Resansman Etazini ki peye pou piblisite sa a.

Prepare
Avni W
KOMANSE ISIT LA>

Census 2020



dans

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ

Suite de la page 3

le lot, d'autre part si le facteur santÈ sur le mÎme axe ne vaut pas la garantie ni ici ni ailleurs parmi ces universitÈs dont Quisqueya, comment imaginer l'autre discipline. Quand des Èdifices tombent entrainÈs par le courant d'eau saisonnier, que dire de sciencesPo au pays de cannette (Jovenel-Dermalog/agritrans), de miky-RB/PHTK-Petrocaribe. Jacky Lumarque-Quisqueya en fait, mÉdecine oblige, comment fonctionnent les cellules gliales de son uniQ? DÉmonstratifs relatifs : ' Quae communiter geruntur, communiter negleguntur ^{a2}

L'analyse de donnÉes de **PPD** s'est rÈalisÈe sur des critËres rÈalistes relatifs ‡ son axe de fonctionnement, ce depuis la problÈmatique de COVID-19. De plus, les indices tendent ‡ dÈmontrer une Èquation jamais rÈalisÈe auparavant, favorable ‡ ses premiers jours de commande en cas de victoire en plus d'un Èlan spontanÈ de plus d'un secteur sensible de la sociÈtÈ haÔtienne. Ce qui ne serait pas le cas pour les prÈparateurs de Lumarque.

Autre indice, en dÈmonstration soudaine dÉmontre aussi la nouvelle donn Èe faute d'influence rÉelle sur le terrain des CaraÔbes. Si l'on n'aime pas nÈcessairement le **PPD**, c'est en fait la seule organisation politique . La simulation est claire en rEsultats, une manipulation contre, entrainerait le pays dans un chaos que les gEniteurs de ce chaos ne sauraient imaginer et qui traverserait plus loin et largement les frontiËres de la RD pour atteindre d'autres rives plus larges. J'insiste sur le fait, ce n'est pas mon choix, c'est une lecture sÈrieuse qui rÈvËle l'histoire secrËte de...

Autre examen, est-on ‡ la veille d'un renouveau en raz-demarÈe pour la RÈpublique cette fois-ci organisÈe, *pourquoi les* princes-vaudou ouvrent les portes ‡ **PPD**?

Je dois souligner que bien avant cette Ètape, nous avions voulu mesurer intrants comme les exits de l'architecture haÔtienne. Nous avions entamÈ: conversations, consultations, dialogue, nous avions osÈ des suggestions, des critiques. InfiltrÈ. Nous avions entamE la sÈrie Des noms connus dans un pays mÈconnu o par exemple, Charles Henry Baker....

L'interrogation est l'Égitime,

de PPD.

ExogÊne indÈfini pour le go't de certains, je l'ai mÎme rÈpertoriÈ en amont d'une forme de *Hezbollah cubain* qu'il sembla s'y plaire. Certaines dÈvotions ne lui sont plus acquises ‡ cause de cette *exo* formule qui veut dÈplanter l'Èlan vainqueur de 1804, que le secteur inquiÈtÈ sur le terrain semble d'aprËs une source hautement crÈdible, se frÈquenter par ce nom de J Lumarque pour contrer Pitit Dessalines ‡ l'encontre *l'olfaction* du peuple. Bien que **M J-C** dÈmon-



L'ex-sénateur Moïse Jean-Charles, entre deux photos de l'empereur Jean Jacques Dessalines.

car les passions s'orientent vers le structuralisme tant dans les rangs de **Boulos 3^e voie** que Pitit Dessalines qui vient d'accueillir 'du vin nouveau' initialement attirÈ par la 3^e voie plutÙt, prise dans le contexte rÉvolutionnaire global, mais dÉAu du silence de Boulos c/o, il se tourna promptement vers qui semble l'avoir accueilli avec empressement. Joie de partager en patrimoine et en parentÈ. Cela va-t-il suffire pour tourner les Èlections gÈnÈrales et prÉsidentielles vers un nouveau cap, rompre dÉfinitivement avec ce passÈ colonialiste barbare qui a subsistÈ mÎme aprËs l'indÉpendance, un nouveau mapping mind, Áa en a tout l'air. Me Dieuveil Garry Romulus nourrit l'intime conviction nous a-t-il dit avec sa carte de membre tre parfois sa tentation trotskiste (Bronstein) cubain par Caracas, reconnaissons que Caracas a largement dÉmontrÉ sa valeur aux HaÔtiens par le pÈtrole, mais J Lumarque n'a rien en ce temps-l‡ de l'idÈal rÈgalien ou dessalinien en amont par Quisqueya dÉmontrÉ de son utilitaire. Et, l'association Mirlande/L-F Manigat fut alimentEe de Caracas aussi, autrefois (notons que Caracas n'est pas si pourri en ce sens, que le veulent les mains de la mafia ÈtrangËre, des individus qui veulent tout prendre partout et qui aujourd'hui sont en difficultÈ mÎme pour un renouvellement dans les rues ‡ DC).

Le mal est partout, certes, mais la dessalinienne est ‡ l'Ètude en ce siËcle, si nous ne lui accordons pas l'exonÈration sÈcu-

laire, car elle a ÈtÈ assassinÈe ‡ l'origine quand en face n'a rien absolument rien dÉmontrÉ de bon ‡ la place, nous ne saurons jamais ses capacitÈs ni la vÈritÈ. J'Ètais personnellement sur les pistes des archives depuis 2018 afin de trouver ‡ travers les colonnes d'H-O, en 92-93 alors qu'il Ètait ‡ l'opposition et chef de l'Opposition officielle au Canada. Je voulais d'Emontrer pour le cinquantenaire les pas des enfants de la Dessalinienne mÍme ‡ l'Étranger afin de rÉvoquer cette manie de copier le rÉsumÉ de nos thËses apprises par l'exo qui nous le revend ‡ pris d'or. Jean ChrÈtien a profitÈ **d'H-O** par les bons offices de GÉrard Louis-Jacques (Canada), pour se hausser au standard du premier ministre du Canada. Puis aprËs, silence...des cartes de souhaits signÈes d'Aline ChrÈtien aussi pour dire merci quand, de suite ‡ Sussex, il y eut l'affaire des commandites en 1995. MEdias, journalistes ont connu les retombÉes lucratives avant pendant aprËs. Mais **H-O** *de-la-Dessalinienne* : mËsi misye blan, mwen se bon sËvitË w? Je crois que la Dessalinienne offerte par $m\dot{U}v$ (MJ-C) rÈclame en ce sens dans la simulation ‡ moins que nous l'y ayons projetÈe par naÔvetÈ. E Dubourg en passif sur le racisme systÈmique n'est pas une prime de consolation pour nous ‡ la .

La 3^e voie en ce sens est un leurre. Clinton, Blair puis Macron, sur base de Giddens? On cite mlme Schr eder, histoire secrËte d'une renaissance dans Le Roman de l'Allemagne peut-Ître, mais ce n'est pas l'importation qui marchera en HaÔti en faveur de ses exportateurs ‡ l'origine. Clinton de la CGI n'est hElas pas le bon exemple, bon vendeur oui, mais pour le reste, non) qui a dÈj‡ dÈmontrÈ son incapacitÈ et son incohÈrence, mÎme sa nature farfelue. Boulos tend ! reprÈsenter ce mÎme mensonge prÈfabriquÈ en copie conforme bien plus p,le, qui s'apparente de prÈfÈrence comme je l'ai

publiÈ plus tÙt, ‡ un *Hezbollah-Cubain* comme prospÈritÈ quand Dessalines en fit un miracle inÈdit ‡ travers l'histoire de l'humanitÈ o *l'olfaction* est encore vitale chez Pitit Dessalines.

La voie du diplomatique. Il ne faut pas se tromper en citant dans sa voie le sÈnateur en fonction, en l'occurrence P Dumont. Moult indices bilatÈraux le dÉmontrent hyperactif sur cette voie. Flairant l'urgent besoin ‡ cause du vide Étatique qui dÉmoralise au timon de l'...tat, dÈmontrÈ depuis les vagues tonitruantes du Lamothe, Dumont at-il choisi Brouard ‡ 'le joyau de Ringgraf' (poÈsie de Nietzsche) ? De Refus et Violences de Jeannine VerdËs-Leroux dans politique et littÈrature ! l'extrÎme droite des annÉes trente aux retombÉes de la libÉration, ou l'histoire secrÉte d'une renaissance dans le Roman de l'Allemagne de Michel Meyer, ‡ chacun son tour ‡ chacun sa sortie de crise. Je m'interroge. Comment HaÔti vivra-t-elle a contrario de 2016, une Èpopèe nouvelle si la diplomatie se sait en panne chez elle aux (4) coins du monde, pire, avec l'option COVID-20 qui ne concerne ici l'un contre l'autre en dÈpit de la thÈorie du complot, Èvidence de guerre bactÈriologique qui tue, sans se l'avouer. P Dumont persiste : diplomatie. En face se terre dÈsorganisÈe de guerre intestine pour donner raison ‡ l'histoire. Les assassinats se poursuivent les coups dans le dos se font lÈgions, les affrontements subtils se font au grand jour les dÉfections aussi. Effets de kleptomanie, la Maison-Duvalier vit sa rechute, retomber une 2^e fois. Ce n'est pas ici l'acquis pour dormir chez Pitit Dessalines et ne pas surveiller l'ennemi. Milot jure sur la route de la poussiËre africaine par la GuinaudÈe.

RÈf. de foris ¹/de l'extÈrieur), quae²/ce qu'on gËre en commun, on le nEglige en commun.

ASSASSINAT DU BÂTONNIER DE PORT-AU-PRINCE Monferrier Dorval est-il victime de trahison?

Consultant secret de Jovenel Moïse dans l'élaboration de la nouvelle Constitution...

Suite de la page 7

trait aux dossiers super brûlants de l'énergie, des élections ou de la réforme constitutionnelle, ceux qui veulent lui mettre les bâtons dans les rues « se feront passer dessus par le train ».

Conseiller secret de Jovenel Moïse, depuis déjà quelque temps, le chef de l'État aurait fini par en avoir assez de l'intransigeance du défunt sur la question des élections et la réforme constitutionnelle. À la mode de la mafia, il a décidé de vider son contentieux avec son ancien conseiller par l'assassinat.

El Saieh tué pour 13 millions de gourdes

Un peu plus de 24 heures, on s'en souvient, avant l'assassinat de Me Dorval, l'homme d'affaires Georges Saieh, propriétaire de «

Piyay Market », a été tué, en plein jour, au niveau de Lalue, à Port-au-Prince, en raison d'une dette restée impayée de l'État envers lui.

Le magasin du défunt livrait des provisions alimentaires à des clients sponsorisés par le ministère des Affaires sociales. Le coût des transactions s'était élevé à 13 millions de gourdes, que le ministère en question tardait à payer.

Sur ces entre-faits, Saïeh avait décidé d'arrêter d'honorer les demandes de crédit sollicitées par les clients de ce ministère. Selon des proches de cette victime, ce contentieux était le seul qu'il avait avec les autorités PHTKistes.

Immédiatement après le meurtre de M. Saïeh, des observateurs voulaient faire croire qu'il avait des démêlés avec le président Moïse, qui ont tourné autour d'un conflit terrain.



ÉDITORIAL

Haïti: L'impunité au service d'un pouvoir piloté par la mafia

u cours de ces dix dernières années, on ne cesse de répéter que les dirigeants du pays mettent Haïti sous l'empire de l'impunité, commettant, à qui mieux-mieux, tous les actes que condamnent la Constitution et les lois, sans s'inquiéter le moindrement des conséquences fâcheuses de leurs actes. Rien n'empêche alors aux assassinats ciblés de se multiplier. Et de fait, c'est bien la réalité qui s'étale dans toute son insolence. Les meurtres en série perpétrés au cours de ces derniers jours interpellent le peuple haïtien à prendre les dispositions nécessaires pour chasser les criminels du Palais national

Plusieurs assassinats ayant l'allure de crimes commandités ont été constatés, à la capitale, entre jeudi soir (27 août) et samedi (29 août), sans compter ceux qui ont été ratés. Mais celui de la soirée du vendredi au samedi s'est révélé des plus spectaculaires. Le meurtre de Me Monferrier Dorval, le bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince, éminent juriste, docteur en droit constitutionnel et professeur de droit, ébranle tous les secteurs sociopolitiques du pays, toutes les couches de la société. Dans la mesure où, au moins deux des victimes répertoriées, ce dernier week-end, avaient de sérieux malentendus avec le pouvoir, l'unanimité se fait par rapport à la question fondamentale : à qui profite le crime. À la lumière des dérives criminelles dont Jovenel Moïse et ses proches collaborateurs liés à des crimes de sang agissant avec impunité, l'assassinat de Me Dorval s'inscrit dans la logique du climat de terreur qu'entend créer le chef de l'État pour prévenir toute mobilisation populaire contre

En effet, le président Jovenel Moïse ne portait pas dans son cœur le défunt bâtonnier de Port-au-Prince, un des importants avocats de la SOGENER, propriété des Vorbe, dont le contrat avec le gouvernement a été résilié illégalement, par celui-là, évoquant des motifs spécieux. Dans cette partie de bras de fer juridique inventée de toute pièce par l'occupant du Palais national, la famille Vorbe et les actionnaires de cette compagnie sont devenus des bêtes à abattre par Jovenel Moïse. Ainsi que les avocats engagés dans la défense de leurs intérêts. Surtout que, Me Dorval, dont les sévères critiques de la politique PHTKiste de Moïse ne fait pas de cadeaux à l'équipe au pouvoir. Alors que celle-ci, déclarant la guerre systématiquement à Dimitri Vorbe, qu'elle accu- plus fier d'être Haïtien ». se d'attitude irrévérencieuse à son égard et de manque de respect à la présidence, invente les moyens pour faire atterrir M. Vorbe en prison, son avocat s'applique à le défendre sans réserve. Surtout quand M. Dorval profite de l'occasion pour dénoncer les actes illégaux de Jovenel Moïse et les décisions arbitraires qu'il prend. Les observateurs pensent que les vérités par rapport au fonctionnement du régime Tèt Kale dirigé par Nèg Bannann nan exprimées par le défunt ont signé son arrêt de

D'aucuns pensent que la décision d'éliminer physiquement Monferrier Dorval est liée à ses recommandations basées sur l'expérience qu'il a faite, au fil des ans, par rapport aux dérives politiques suscitées par la Constitution de 1987, jugée source de tous les conflits irréconciliables ayant marqué la vie politique de la nation. Dans sa dernière intervention, lors d'une interview accordée au journaliste Robenson Geffrard, qui a été diffusée sur les ondes de Magic-9, il n'a point fait économie de paroles. Selon lui, la Constitution en vigueur ne peut pas tenir la route, arguant qu'une nouvelle charte fondamentale mérite d'être élaborée, avec l'actuel gouvernement ou bien sous l'empire d'une administration intérimaire, ou bien lors d'une transition, comme on ne cesse de le répéter. De toute évidence, cette idée implique la possibilité que cette initiative soit menée par une équipe autre que celle actuellement aux commandes. Et, parlant sans langue de bois, dans le cadre de ce même entretien, le bâtonnier défunt a laissé tomber cette phrase comme un couperet : « Le pays n'est ni gouverné ni administré ». Par ces mots, il résume les critiques mille fois formulées, dans la presse et dans les conversations privées, concernant la politique générale de Jovenel Moïse. Et, continuant dans cette lancée, il ajoute : «Nous avons un problème de régime politique. Il nous faut un autre gouvernement. Car le pays est bloqué ». Me Dorval soutient avec force : « En l'absence d'une nouvelle Constitution, les élections ne sont pas possibles ».

Assumant les propos qu'il a tenus, le défunt bâtonnier revendique le droit de se prononcer sur n'importe quel sujet. Aussi dit-il : « *Je ne reçois d'ordre* de qui que ce soit. Le président ne peut m'indiquer ce que ie dois dire ». Il se lamente du galvaudage des institutions du pays tout en déclarant « On n'est

Voilà des perles de vérités sorties de la bouche de Me Dorval, qui n'entretenait aucune illusion à propos de Jovenel Moïse. Car faisant du mensonge son apanage, au point de l'intégrer à fond à sa politique nationale et étrangère, il ne laissait aucun doute qu'il était capable de « représailles » contre l'auteur de ses propos qui ont fait beaucoup de vagues politiques dans le pays. Mais ni Monferrier Dorval ni personne d'autre ne s'imaginaient que Jovenel Moïse et ses proches collaborateurs auraient connu une telle déchéance morale jusqu'à recourir à cet assassinat spectaculaire en vue de se venger de ces paroles, pourtant tout à fait en harmonie avec la vérité. Mais Jovenel Moïse s'était déjà endurci dans les crimes politiques, dont les victimes se trouvaient jusqu'ici presqu'exclusivement dans les bidonvilles. Car les assassinats perpétrés, au cours des deux dernières années, à La Saline, Cité Soleil, Carrefour-Feuilles, Tokyo, Bel-Air et autres, dont les exécutions ont été confiées aux gangs armés, sous les ordres de Jimmy Chérizier, alias Barbecue, portent l'empreinte du Palais national. Selon toute vraisemblance, les stratégies et les motifs restent inchangés, exceptés que les acteurs ont changé de nom. Quand on sait que les assassins à la solde du pouvoir se font la concurrence dans des missions criminelles, on peut se faire une idée de la manière dont les hommes de main de Jovenel Moïse se sont empressés d'exécuter Me Dorval.

Le chef d'État et ses hommes de main peuvent bien s'exagérer leur talent de tueurs avec l'assassinat de Monferrier Dorval. La levée de boucliers internationale déclenchée par ce meurtre risque d'avoir des répercussions

Company/Compagnie

Zip Code/Code Régional ;

Address/Adresse

Cily/ville

insoupconnées sur le régime PHTKiste. Et la vague de protestations et de condamnations qu'elle a suscitée, ainsi que le sentiment de révolte générale qu'elle a entraîné, ont le potentiel de prendre l'allure d'un mouvement capable de déboucher sur une rébellion totale. Autrement dit, après tant d'assassinats commis, par les deux régimes PHTKistes, (Martelly et Moïse), l'actuel occupant du Palais national peut en avoir commis un de trop.

De toute évidence, les réactions provoquées par le meurtre du bâtonnier de l'ordre des avocats de Port-au-Prince témoignent du ressentiment éprouvé à tous les niveaux de la société haïtienne, désormais en mode de rébellion contre Jovenel Moïse et ses thuriféraires. Depuis qu'a été annoncée la nouvelle du crime perpétré sur la personne de l'éminent avocat, les échos des cris de révolte sont annoncés dans la presse haïtienne, au pays comme à l'étranger, ainsi que dans les média sociaux. On en veut pour preuve les manifestations programmées par différents groupes, notamment des organisations politiques et socioprofessionnelles autour d'un seul et même objectif : demande de justice pour le bâtonnier de Port-au-Prince, et la fin de l'insécurité. Mais rien n'exclut la possibilité que ces manifestations en cascade annoncées prennent l'allure d'une mobilisation générale pour exiger la fin, immédiate et sans conditions, du mandat de Jovenel Moïse. Après l'assassinat de M. Monferrier Dorval, qui témoigne d'une escalade des assassinats d'État, le peuple haïtien, qui ne veut plus d'une équipe de mafiosi au timon des affaires, ne peut plus attendre la date du 7 février 2021 pour que Jovenel Moïse remette les clés du Palais national.



ÉTAT-UNIS Hoffil-Observateur 98, Averiue John Brown, Sérne élage Port au princis, Harti 181, (509) 223-0782 ou (509) 223-0782 □ 48.00 \$ US, pour six (6) mols □ 190.00 \$ US, pour un (1) an AFRIQUE ET ASIE CANADA CARAÏBE ET AMÉRIQUE 514 321 6434 12 Halfi OB Canada 12213 Juseph Cassavunii Matteal H3M2C7 EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à parfir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: EUROPE Jean Claude Valerun 13 K Avenue Foldheite, 8t 8t April 44 93310 Le Pré ST, Gervols France Tél. (33-1) 43-63-28-10 73 EUROS, pour six (é) mois
 125 EUROS, pour un (1) en Par chéque ou mandat postal en francs françois Name/Nom

sus les abcommentestis sont polyaboles d'avance pour chéque ou mandat bancoli

Slale/Élal

Country/Pays

SUBSCRIPTION FORM

Haiti: Impunity at the service of a mafia-led government

requently, over the past decade, it has been repeated that the country's leaders are putting Haiti under the rule of impunity, committing all sorts of acts condemned by the Constitution and the laws of the land, without the slightest concern for the consequences of their actions. Nothing prevents them from carrying out assassinations continually. Their insolence is a reality they flung at a dazed society. However, the series of murders perpetrated over the past few days beckon the Haitian people to take the necessary steps to drive the criminals out of the National Palace.

Several assassinations, having the stamp of sponsored crimes, were recorded in the capital of Port-au-Prince between Thursday evening (August 27) and Saturday (August 29), not counting those that we may have missed. But the one carried out Friday evening (August 28) is the most spectacular. The assassination of Monferrier Dorval, the president of the Portau-Prince Bar Association, an eminent jurist, doctor of constitutional law and professor of law has shaken all sociopolitical sectors of the country and all layers of society. To the extent that at least two of the victims listed this past weekend had serious misunderstandings with the government, there is unanimity on this fundamental question: Who benefits from these crimes? Considering the criminal excesses of Jovenel Moïse and of his close collaborators who perpetrate their crimes with impunity, the assassination of Mr. Dorval clearly underscores the climate of terror that the Head of State has creat-

Indeed, President Jovenel Moïse was not fond of the late President of the Port-au-Prince Bar, one of the team of lawyers defending SOGENER, property of the Vorbe family, the electricity contract of which the government illegally terminated, evoking specious motives. In this legal arm-wrestling game, invented from scratch by President Moïse, the Vorbe family and the shareholders of their company have become animals to be slaughtered on orders of Jovenel Moïse. Not to be spared are lawyers engaged in defending their interests. Above all, Mr. Dorval, whose harsh criticisms of Moïse's PHTK (Bald Headed) policy were like a gift to the ruling team which was asking for nothing better.

Consider that the regime has

declared war, specifically on Dimitri Vorbe whom it accuses of irreverent attitude towards the president and disrespect for the presidency. Thus, all means necessary were to be used to land Mr. Vorbe in prison. But the lawyer of the latter was pulling all stops in defending his client. Mincing no words, Mr. Dorval availed himself of every opportunity to denounce the illegal acts of Jovenel Moïse and his arbitrary decisions. Observers concur that the truths expressed by the assassinated victim about the functioning of the Bald-Headed regime led by The Banana man signed his death warrant.

Monferrier Dorval's recommendations regarding the 1987 Constitution were a bone of contention as far as President Moïse was concerned. Based on his experience over the years, the lawyer considered the 1987 Constitution to be the source of all the irreconcilable conflicts in the political life of the nation. In his last interview that Friday (August 28) with journalist Robenson Geffrard, of Magic-9, he did not mince words. In his view, the current constitution cannot stand the test of time, arguing that a new fundamental charter needs to be drawn up, "either by the current government or under an interim administration, or in a transition," as it's publicly repeated constantly. Clearly, the way he explained things, it is implicit that such initiative could not be undertaken by the team currently at the helm. Unexpectedly, during the interview, the late president of the Port-au-Prince Bar dropped a sentence, which was like a bolt of lightning: "The country is neither governed nor administered." With these words, he summarized the criticism that had been made a thousand times, in the press and in private conversations, concerning the general policy of Jovenel Moïse. Continuing in the same vein, he added, "We have a problem of political regime. We need another government. Because the country is blocked." In addition, Mr. Dorval reasserted, "In the absence of a new Constitution, elections are not possible."

Assuming his responsibility, the deceased President of the Bar claimed the right to speak freely about any subject. He also said, "I don't take orders from anyone. The president cannot tell me what I should say." He laments the abuse of the country's institutions, declaring, "We are no longer proud to be Haitian."

These are pearls of truth from the mouth of Attorney Dorval, who had no illusions about Jovenel Moïse. He knew about the Head of State's propensity for making up lies, even integrating them in his national and foreign policy. He knew that the Chief was capable of "reprisals" against his remarks, which made political waves in the hours following his interview. However, neither Monferrier Dorval nor anyone else imagined that Jovenel Moïse and his close collaborators would have stooped down to such moral decay to the point of resorting to blatant assassination of a personality like him in revenge for the words pronounced, which were nothing but the truth without varnish.

He was mistaken. For, Jovenel Moïse has hardened himself as a criminal whose victims, until recently, were to be found almost exclusively in the shantytowns. To wit, the assassinations carried out over the past two years in La Saline, Cité Soleil, Carrefour-Feuilles, Tokyo, Bel-Air and in other shantytowns surrounding the capital. It is no secret that such executions were entrusted to armed gangs under the command of Jimmy Chérizier, alias Barbecue, who is known to be in the service of the National Palace. Undoubtedly, the strategies and motives are unchanged, except that the actors have changed their names. Again, it is no secret that the hired assassins in the service of the power-that-be compete among themselves in carrying out their criminal missions. Thus, in the case of Monferrier Dorval, the president's henchmen hastened to execute him, no doubt expecting top recompense from

The Head of State and his henchmen may well have exaggerated their talent as killers in the assassination of

Monferrier Dorval. The international outcry unleashed by that murder could have unsuspected repercussions for the PHTK, the *Bald Headed* regime. In addition, the wave of protests and condemnations, as well as the feeling of general revolt that has been aroused, have the potential to turn into a movement leading to total rebellion. In other words, after so many assassinations committed by the two PHTK regimes (Martelly and Moïse), the current one at the National Palace may have committed one too many.

Clearly, the reactions provoked by the murder of the President of the Bar Association of Port-au-Prince testify to the resentment felt at all levels of Haitian society. After all, for some time, the country has been on latent rebellion mode against Jovenel Moïse and his apologists. Following the news of the crime perpetrated against Mr. Dorval, cries of revolt have echoed widely, especially in the Haitian press, both at home and abroad, as well as on social media. Demonstrations are planned by various groups, including political and socio-professional organizations, around the same theme: Demand for justice for the President of the Bar Association of Port-au-Prince and an end to insecurity and impunity. There's no excluding the possibility that these announced demonstrations may cascade into a general mobilization to demand the immediate and unconditional end of Jovenel Moïse's mandate.

After the assassination of Mr. Monferrier Dorval, which bears witness to an escalation of State-sponsored assassinations, the Haitian people, swearing no allegiance to a mafialike team in power, won't probably wait until February 7, 2021 to forcibly ask Mr. Moïse to hand over the keys to the National Palace.





Guy Durosier :L'itinéraire d'un artiste immortel 4^e partie (1954 - 1956)

Par Louis Carl Saint Jean

Ils sont légion, moi le premier, à avoir adressé une kyrielle de reproches au président Paul Eugène Magloire d'avoir été l'un des principaux architectes du coup d'état contre le président Dumarsais Estimé. Plus fervent estimiste que moi n'a jamais existé. J'en ai fait même pas une idéologie, mais presque ma seconde religion.



Guy Durosier dans la quaran-

Cependant, en toute objectivité, je pense que l'enfant gâté de Quartier-Morin (né à Port-au-Prince) avait créé un climat propice au développement et à l'épanouissement de l'art du pays et de nos artistes. D'ailleurs, la vie nationale au cours des six années au pouvoir du général Paul-Eugène Magloire peut se résumer dans ce refrain populaire immortalisé par le chanteur Rodolphe « Dòdòf » Legros: « Toulejou m sou! Se tafya m bwè...Se wiski m bwè...Barbancourt m bwè... Toulejou m SOU >>

C'est dans une ambiance enivrante que l'année 1954 s'est ouverte sur Haïti. Le président Magloire, élevé dans le culte de nos Aïeux, a eu la clairvoyance d'élaborer de merveilleux programmes pour que le Tricinquantenaire de l'Indépendance nationale fût célébré avec tout le faste que dictait l'événement. Grâce à lui, la voix angélique de notre congénère Marian Anderson a retenti de Milot au Champ-de-Mars, à Port-au-Prince; les doigts magiques de la pianiste Micheline Laudun (future Mme Denis) a ramené à la vie Ludovic Lamothe et Justin Elie; La Musique du Palais, sous la direction technique du violoniste français Marcel Van Thienen et la direction musicale du capitaine Luc Jean-Baptiste, par des marches patriotiques, nous a fait revivre les heures solennelles du 1^{er} janvier 1804; le Chœur Michel Déjean, Raymond «Ti Roro» Baillergeau, la Troupe Folklorique Nationale, le Jazz des Jeunes et d'autres groupes folkloriques nous ont remis dans le sein de l'Afrique, l'Alma mater.

Là ne s'arrêtait pas la fête. À

la Capitale et ses environs, le peuple a festoyé follement. À Cabane Choucoune, à Pétion-Ville, l'Orchestre Ernest Lamy a émerveillé les habitués du « temple de la méringue haïtienne ». Au Portail Saint Joseph, l'Orthophonic G.B. d'Hiram Dorvilmé, par les coups de tambour envoûtants de Labbé, a séduit du cordonnier au médecin, du ferblantier à l'avocat. À Bréa, la « Bann Hermann » d'Hermann Petit-Homme a mis des fourmis dans les jambes des fêtards grâce à son « dyouba » ensorceleur: « Waya, waya, waya, lamiral O, lamiral O! Fè dyouba mache, fè dyouba mache pou larènn danse...»

Quant à Guy Durosier, l'objet de notre sujet, 1954 lui a souri de très tôt. Le Jour de l'an, il organise un programme spécial de folklore dans la « Bamboche Room » du Riviera Hôtel d'Haïti, dont il dirige l'orchestre. Il partage la scène avec la guitariste et chanteuse américaine Ginny Mayhew. Rappelons que celle-ci était venue chez nous en août de l'année précédente dans le but de recueillir des chansons de notre folklore. Dans le même temps, elle s'était fait applaudir au Festival de Radio Théâtre. Elle quitte Haïti le mardi 5 janvier pour se rendre à Cuidad Trujillo, en République dominicaine. Trois jours plus tard, y arrive Guy Durosier avec qui elle se produira pendant une semaine.

À son retour en Haïti, une autre grande artiste américaine attendait déjà Guy Durosier. L'actrice et chanteuse Diane Adrian, admiratrice enflammée de notre musique et de notre folklore, l'embauche pour l'orchestration de quelques pièces folkloriques haïtiennes. Parmi elles, citons: Yoyo, Choucoune, Ayanman Ibo lélé, etc. Publiées en novembre 1954 sur le disque intitulé « Merengue 2 » (RCA – A 75.249), elles feront le délice des mélomanes de tous les coins du monde.

Au début de l'été, à la demande de l'Office National du Tourisme (ONT), Guy Durosier mettra sur pied un ensemble musical pour accompagner les artistes étrangers en tournée en Haïti. A l'époque, l'ONT avait voulu que le Jazz des Jeunes se consacrât presque exclusivement à la Troupe Folklorique Nationale. Encore plus, cet orchestre mythique, vulgarisateur musical de l'idéologie de l'École indigéniste, devait jouer tous les dimanches aprèsmidi au Raisin Vert de Rémus Balan à la Croix-des-Bouquets. En fait, c'est l'Ensemble Guy Durosier, et non l'Ensemble du Riviera Hôtel d'Haïti, qui avait accompagné la grande chanteuse mexicaine Gabrielle au Théâtre de Verdure en août 1954

Le 4 octobre 1954, aux frais de Paul Weesner, mécène et homme d'affaires américain, propriétaire du Riviera Hôtel d'Haïti, Guy Durosier se rend en Floride pour suivre une formation en art du spectacle. Le 29, les danseurs et tambourineurs Louis « Banda » Célestin, Napoléon Bernard et Silvera Decossa l'y rejoindront pour présenter des spectacles de collecte de fonds en faveur des sinistrés de l'ouragan Hazel qui a malmené notre pays le 11 octobre 1954. À son retour à l'île natale à la fin de novembre de la même année, il reprend la tête de la formation de l'Ensemble du Riviera Hôtel d'Haïti tout en poursuivant ses études à distance.

Guy Durosier est sollicité partout. En 1955, il collabore avec Willy Lamothe et Lionel Fombrun qui entreprennent d'intéressantes activités à Musseau. D'abord, ils y mettent sur pied des programmes de divertissement, puis fondent une maison de disques qui portera le nom de ce quartier - Musseau Records. Toujours en quête de création, pour enjoliver les rencontres culturelles et stimuler les jeunes, ces deux entrepreneurs font appel à Guy Durosier pour animer la partie artistique et culturelle de leur ambitieux projet. C'est alors que notre musicien composera L'Hymne des Mussolais, qui aura un grand succès. (Référence : Guy Durosier, je me souviens, Odette Roy Fombrun, Le Nouvelliste, Jeudi 26 août 1999, page 9.)

Guy Durosier s'occupera également de l'arrangement musical de tous les disques produits par Musseau Records. Au cours de cette même année, il orchestrera des morceaux agrémentant deux disques de l'Ensemble Ibo Lélé, dirigé par Dòdòf Legros : celui dans lequel se trouvent respectivement Adeline, Ou bèl Marie pou li (Musseau TV – 25247/8). Une dizaine d'années plus tard, parmi d'autres morceaux, il arrangera Ou bèl Marie pou li pour les Gais Troubadours de la Martinique. Cet ensemble, rappelons-le, a été fondé à Fort-de-France en 1965 par le chanteur Louis Lahens, ancien camarade de Guy à Astaire Jazz.

Le 4 mai 1955, Guy Durosier retourne aux États-Unis pour y poursuivre sa formation artistique. Il fait escale en Floride où il allait se couvrir d'une autre gloire. Les 5 et 6 mai, le génial guitariste Frantz Casséus et lui représenteront notre pays à la première édition du festival de musique annuel de Miami. Baptisé « Saluting the Americas », ce programme déroulé au « Orange Bowl Stadium » a réuni le gratin de la musique d'Haïti, de la République dominicaine, de Cuba, de Porto

Rico, de la Jamaïque et du Guatemala. (Référence : The Miami News, Thursday, May 5, 1955, page 1.)

Le 7 mai, Guy Durosier arrive à New York où il suit des cours en « art management » au « Dellwood Country Club », à White Plains. Dans le cadre de ce programme, il jouera tous les soirs pour le plaisir des invités de ce club.

Dans le même temps, au cours de ses heures creuses, Guy égaie les fêtes organisées par certains cercles sociaux haïtiens. Par exemple, le vendredi 18 mai, à l'occasion de la Fête du drapeau haïtien, il est l'invité du cercle haïtiano-américain « Étoile ». Il joue alors au Waldorf-Astoria avec le Haïtian Tropical Orchestra de Siméon Benjamin, dont le trompettiste Alphonse « Chico » Simon est le directeur musical. Une semaine plus tard, avec le même orchestre, sur l'invitation du club « L'Union Haïtienne », il sera applaudi dans la salle de danse du City Center, à Manhattan. (Références : Dépliants publicitaires gracieusement offerts par Jean-Léon Destinée en septembre 2003.)

De temps à autre, il viendra à New York City pour collaborer avec la troupe de Jean Léon Destiné. Ce dernier se souvient : « La présence de Guy Durosier à New York m'avait considérablement facilité la tâche. Grâce à lui, je n'avais pas à payer des sommes exorbitantes à des arrangeurs étrangers. En plus, il m'aidait beaucoup dans la chorégraphie des danses folkloriques et dans les arrangements vocaux. Guy Durosier était un très bon artiste » (Entrevue de LCSJ avec Jean Léon Destiné, 20 septembre 2003.)

Le 20 mai, sur la recommandation de Jean-Léon Destiné, Guy Durosier est l'invité d'honneur du « Travel Writers Association » qui organise son septième dîner annuel au Waldorf Astoria New York. Accompagné par l'orchestre de ce grand hôtel, il obtient un succès colossal dans l'interprétation de Souvenir d'Haïti, de Mademoiselle de Paris et d'autres titres.

Guy Durosier regagne Haïti le 9 janvier 1956, après avoir bouclé le cycle d'études de six mois et après avoir représenté magistralement l'art de notre pays à New York. La veille de son retour, Frantz Casséus, André Narcisse et lui, par leur talent, ont fait honneur au folklore national au cours du « Goodwill Cocktail Dinner » organisé à l'Overseas Press Club of New York. En cette occasion, les ambassadeurs Jacques Léger et Mauclair Zéphirin et le consul Cinna Leconte, beau-frère du président Magloire, ont décerné à ces trois valeureux représentants de notre culture une distinction honorifique du gouvernement haïtien. (Bulletin de l'Office

National du Tourisme, Février 1956, page 2.)

Immédiatement après son retour, notre artiste met sur pied un spectacle baptisé « Guy Durosier et ses troubadours haïtiens ». Y font partie: Félix « Féfé » Guignard (accordéon), Camille Abraham (contrebasse), Louis « Coucoune » Denis (timbales), Silvera Decossa (tambour) et Napoléon Bernard (tambour et danseur). Entre-temps, il a également repris la direction de l'Ensemble du Riviera, confiée en son absence au légendaire musicien et compositeur Michel Desgrottes.

À la même époque, Guy Durosier allait ouvrir un autre chapitre encore plus admirable de sa vie. Le mercredi 8 février 1956, en l'Eglise Sacré-Cœur de Turgeau, il unit sa destinée à celle de mademoiselle Marie Madeleine Marcel, excellente chanteuse et une des danseuses vedettes de la Troupe Bacoulou. Cette beauté est la sœur de la chanteuse Marie Alice Marcel et cousine du trompettiste Raymond Marcel, premier maestro de l'Ensemble Latino des frères Karaha. De cette union est né un garçon: Guy Durosier, Jr., qui a bien suivi les traces de son père.

Guy et Marie Madeleine al-

laient bientôt rimer amour et art. En fait, cette grande artiste allait être l'âme sœur, le vrai complément dont Guy avait vraiment besoin pour enflammer la scène internationale. On la verra toujours à côté de son mari lors des tournées de celui-ci en Amérique latine, en Amérique du Nord et en Europe. D'abord, le 17 mars 1956, elle accompagne Guy qui se rend à La Havane avec le maestro Issa El Saieh et quatre autres de ses camarades. Ceux-ci s'y sont rendus pour enregistrer une trentaine d'anciens succès de l'Orchestre Issa El Saieh avec des musiciens cubains dirigés par le pianiste Bebo Valdés. (Voir l'article précédent, Haïti Observateur, 27 août – 2 septembre 2020, page 3.)

Parallèlement à l'enregistrement de ces morceaux, Guy Durosier, Marie Madeleine Marcel Durosier, Herby Widmaier et Ti Roro ont été ovationnés au club « Sans Souci » de la Havane. Selon le témoignage d'Herby Widmaier: « Guy Durosier a offert des spectacles sensationnels à La Havane, non seulement comme chanteur, mais aussi comme danseur de folklore. À presque tous les points de vue, Guy dépassait beaucoup de ces entertainers étrangers combien adulés à cette époque. Il n'avait rien à envier à aucun d'entre eux. Ils n'avaient sur Guy que l'avantage d'avoir pris naissance dans un pays plus avancé que le nôtre ». (Entrevue de LCSJ avec Herby Widmaier, 24 octobre 2004).

Un peu plus de trois semai-



Guy Durosier :L'itinéraire d'un artiste immortel 4^e partie (1954 - 1956)

Suite de la page 12

nes après son succès havanais, plus précisément du 26 avril au 1^{er} mai. Guv Durosier électrifiera la scène du Rivera Hôtel avec la chanteuse cubaine Olga Guillot. Antonio Piñero, richissime entrepreneur colombien et dénicheur de talents, présent dans la salle de danse au cours d'une des soirées, invite notre étoile à représenter notre pays à la « Feria de Manizales » qui se tiendra dans cette ville colombienne de janvier à mars 1957. Notre homme ne pouvait demander mieux: il découvrira un nouvel horizon et représentera à l'étranger l'art de son pays qu'il aime comme la prunelle de ses

Entre-temps, pleuvent les contrats à l'étranger. D'abord, du 14 au 21 mai, il offre une série de spectacles à Cuidad Trujillo. De là, il se rend aux Etats-Unis, comme invité d'honneur du cercle L'Union Haïtienne. Le samedi 26 mai 1956, il obtient un succès monstre au cours de la soirée animée à la salle de danse du City Center. Elle a été animée par l'Haïti Tropical Orchestra fondé et dirigé par le superbe trompettiste Alphonse Simon. À la même époque, à son retour en Haïti, il enregistre le disque dans lequel se trouvent les pièces Mwen kwè nan sa, Mathilda, etc. (La Belle Créole, 235).

Guy Durosier allait maintenant découvrir un nouvel horizon. Au début du mois de juin 1956, le brillant tromboniste et trompettiste Raymond Sicot, frère aîné de Webert Sicot, seigneur du saxophone, revient en Haïti. Il est accompagné du photographe-chanteur et Madame Joseph Abrahms. Le mari gère le night-club « Confidential » à Nassau et sa femme Renée Abrahms, une Canadienne, est propriétaire du club « Casbah » situé dans cette même ville. Le soir de leur arrivée, Guy Durosier, Raymond Sicot et Joseph Abrams ont présenté un merveilleux spectacle à Riviera. Depuis lors, les portes des Iles des Bahamas étaient ouvertes à Guy Durosier et à sa femme Marie-Madeleine Marcel Durosier.

Malheureusement, parfois après le beau temps, vient l'orage. Le mercredi 14 août 1956, suite à une mésentente avec son mécène Paul Weesner, Guy Durosier se sépare avec fracas de l'Hôtel Riviera. Fort heureusement, parfois, « quand une porte se ferme, une autre s'ouvre ». Ce sera exactement le cas pour notre frère. En effet, deux jours plus tard, il est embauché par l'Hôtel El Rancho et Cabane Choucoune. Il y tient l'affiche pendant deux semaines

Le 28 du même mois, accompagné de Féfé Guignard, d'Edner Guignard et de sa femme, Guy Durosier allait faire des merveilles pendant près d'une semaine au Rumba Night Club, au Cap-Haïtien, ville d'adoption depuis 1915 de ses aïeuls. L'excellent trompettiste capois, mon bon ami Rigaud Fidèle, un des sept membres fondateurs de l'Orchestre Septentrional, m'a plus d'une fois confié: «À l'époque des balbutiements de l'Orchestre Septentrional, Guy Durosier, tout jeune, était notre principal conseiller. D'ailleurs, c'est lui qui avait négocié notre première performance au Festival de Radio Théâtre, à Port-au-Prince. »

Le 4 septembre 1956, le lendemain du retour à la Capitale de ces quatre artistes, Guy Durosier enregistre à Radio Commerce le disque qui contient des pièces telles que Lamercie, Jeanine, Dodo, etc. (Musseau Records, TV -25437/8). Le trompettiste Kesnel Hall, qui a participé à l'enregistrement de ce disque, m'a confié: « Guy Durosier a fait les arrangements des morceaux se trouvant sur cet album en une journée. Comme chacun de nous, Guy avait ses défauts. Cependant, comme musicien, il était très doué. Bien que je considère Antalcidas Murat, Michel Desgrottes, Ernest Lamy, Raoul Guillaume, Gérard Duperval, Edner et Féfé Guignard comme de très grands musiciens, pour moi, Guy Durosier était le meilleur de notre génération. » (Entrevue de LCSJ

avec Kesnel Hall, 16 novembre 2004.)

Nous sommes maintenant au milieu de « l'âge d'or du divertissement aux Bahamas ». Libre de tout contrat, Guy Durosier, voyagera dans plusieurs villes du monde entier, spécialement à Nassau, en vue de promouvoir l'art de notre pays. Et il le fera de manière honorable. D'abord, grâce à Joseph Abrahms, ses pieds commenceront à fouler les tréteaux des certaines îles des Caraïbes, en particulier la Jamaïque et les Bahamas.

Le 21 septembre 1956, Guy quitte Kingston pour Miami. De là, il se rend à Nassau où il met en liesse les invités du British Colonial Hotel. Là, il trouve deux grands admirateurs et protecteurs: Mme Nancy Oakes, la richissime propriétaire du British Colonial et le légendaire musicien bahamien, John Berkely « Peanuts » Taylor. Depuis lors, comme les Maureen Duvalier, Erroll « Duke » Strachan, Freddie Munnings, André Toussaint et d'autres encore, Guy Durosier deviendra l'un des artistes les plus populaires aux Bahamas.

À l'issue de ce contrat, le beau duo entreprend une tournée à Londres, où la compagnie de disque « Decca » entend tester de visu le talent artistique de Guy Durosier avant de l'enregistrer. Pari réussi! Le 30 octobre, après une brève escale à Nassau, les Durosier retournent à Port-au-Prince. Ils sont accompagnés de MM. Thomas Jacob et Charles Presbury, ingénieurs du son des compagnies Metro Coldwin Rayer Studio et Decca. L'auteur musical de Ma brune allait enregistrer dix des douze morceaux pour la compagnie londonienne. (Decca, DL - 8602).

Après cet enregistrement, en novembre 1956, Guy Durosier et sa femme offriront des spectacles un peu partout en Floride et dans la Capitale haïtienne. Le 16 novembre, Guy et Marie Madeleine entameront leur seconde tournée aux Bahamas. Ils joueront au Junkanoo Club et au British Colonial jusqu'à la fin de l'année.

Le jeudi 13 décembre 1956, aux environs de 18 h 30, le président Paul-Eugène Magloire prend le chemin de l'exil. C'est la fin de « La Belle Époque ». Sous peu, l'incertitude planera sur l'avenir de la musique haïtienne. Depuis lors, notre artiste immortel, comme la majorité de ses camarades, commenceront à lorgner d'autres horizons. Hélas!

À suivre

(La cinquième partie couvrira la période allant de 1957 à 1960)

L.C.S.J. louiscarlsj@yahoo.com 16 juillet 2019

La « Déclaration des droits de la personne » et les manifestations de racisme qu'elle suscita

Par Frantz Célestin *

Durant les premiers mois de 1789, la situation socioéconomique du royaume de France allait de mal en pis et finalement devenait catastrophique. Le pays finit par tomber en complète effervescence. C'était le chaos total. Le désordre se généralisa tellement que le 14 juillet 1789, à Paris, une foule déchainée envahit la prison fortifiée de la Bastille, la démolit et libéra les prisonniers.

Pour calmer la fureur populaire, l'Assemblée Constituante s'empressa de tenir une séance, durant la nuit du 4 août 1789, au cours de laquelle elle décida d'abolir les droits féodaux ainsi que les privilèges dont le clergé et la noblesse bénéficiaient de façon injustifiée. C'est ainsi que fut proclamée, quelques jours plus tard, le 18 août 1789, La Déclaration des droits de l'homme aujourd'hui, surtout connue sous le nom de Déclaration des droits de la personne.

Dès lors, l'ancien système français basé sur le concept de l'inégalité fut définitivement aboli. Le début d'une ère nouvelle théoriquement établie sur la notion de l'égalité pour tous venait de voir le jour. Dans cette déclaration historique, on pouvait lire: « Tous les hommes naissent et demeurent égaux en droits ».

C'était là, un passage annonçant le bannissement de toute différence en matière de droits, entre les esclaves, les affranchis et les blancs de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti). Il importe de mentionner qu'avant 1789, les affranchis, c'est-à-dire les mulâtres nés libres ainsi que les noirs qui avaient obtenu leur liberté après avoir vécu un certain temps dans l'esclavage, demeuraient, malgré tout, des « citoyens passifs ».

Plusieurs d'entre eux étaient très fortunés et possédaient aussi une éducation soignée; cela ne les empêchait pas d'être frappés de discrimination en ce sens que malgré la loi, il leur était interdit de bénéficier de pas mal de privilèges qui étaient strictement réservés aux grands planteurs blancs. Particulièrement, ils ne pouvaient jouir d'aucun droit politique.

Même la pratique de l'orfèvrerie leur était interdite pour la seule et unique raison que ce métier était considéré comme trop noble pour être exercé par des gens issus d'une classe sociale aussi vile et basse que la leur. Le Dr. J.-C. Dorsainvil, écrit : « Le blanc exigeait toujours de lui [l'affranchi] la plus grande déférence. Au besoin, l'autorité publique intervenait pour lui rappeler qu'il n'était pas l'égal du blanc : défense de porter des habits de même couleur que le blanc, place à part dans les salles de spectacles et jusque dans les

Mais enfin, grâce aux dispositions de la « Déclaration des droits de la personne », de nouveaux jours se dessinaient à l'horizon. Les affranchis ne tardèrent pas à revendiquer et à entreprendre des démarches formelles pour se faire reconnaître comme des « citoyens actifs », c'est-à-dire, des membres à part entière de la société française qui, par le fait même, seront dûment habilités à exercer, sans restriction aucune, les mêmes droits et bénéficier des mêmes prérogatives que leurs compatriotes blancs.

Une telle ambition était loin de faire le bonheur des colons de Saint-Domingue. Dès lors, débuta minimum le pouvoir du gouverune véritable confrontation dans cette population composée des trois principaux groupes sociaux dont : celui des blancs, celui des affranchis et celui des Noirs.

Réactions des grands planteurs blancs contre les Affranchis

En dépit de leur légitimité, les revendications des affranchis n'eurent pour effet que de provoquer la colère et l'indignation des colons qui ne se faisaient point prier pour opposer contre ceux-là qu'ils commençaient à traiter de « sang mêlé » une ferme résistance amplifiée de persécutions allant jusqu'à des scènes de répression sauvage et sans rémission.

Cela aurait été erreur que de penser que les blancs accepteraient de bon gré un tel revirement de la situation sociale dans la colonie. En effet, en 1788, en France, une Assemblée délibérante s'empara, en partie, de l'autorité du roi et de ses fonctionnaires. Dès lors, à Saint-Domingue, les grands planteurs décidèrent de réaliser le même tour de force.

Leur but, était de réduire au

neur, de l'intendant et de leurs auxiliaires en s'accaparant de presque toutes les fonctions administratives qui relevaient de la responsabilité de ces derniers, dans la colonie. Ils tenaient aussi, pour accroître leur influence, à envoyer des députés qui les représenteraient exclusivement aux Etats Généraux, dans la métropole.

Mais, pour la concrétisation d'une telle fin, Saint-Domingue ne devait plus avoir le statut de colonie. Il devait plutôt devenir une province. Ainsi, les grands planteurs ne manquèrent pas d'engager de sérieuses démarches pour obtenir à cet effet l'adhésion du roi. Tout cela, ce fut en vue, d'étendre leurs pouvoirs politiques et de continuer à brimer les droits des esclaves et des affran-

Néanmoins, de tels efforts auprès du monarque n'obtinrent pas les résultats escomptés. Car, à leur réquisition en ce sens, la réponse se fit attendre durant un temps relativement long pour enfin se révéler catégoriquement



La « Déclaration des droits de la personne » et les manifestations de racisme qu'elle suscita

Suite de la page 13

négative. Malgré tout, ces téméraires colons refusèrent de baisser pavillon. Ils poursuivaient leur lutte de plus belle.

Il leur était plus qu'impératif de combattre cette idée de l'éventuelle « égalité des noirs avec les blancs ». C'est alors qu'ils changèrent de stratégie et s'adonnèrent à clamer avec insistance, qu'une Constitution conforme aux attentes de la France ne saurait, répondre aux besoins de Saint-Domingue car il s'agissait là de deux entités distinctes, deux structures sociales spécifiques, deux cultures nettement différentes.

Ils continuèrent d'emblée leurs manœuvres pour empêcher les hommes de couleur et les noirs libres de pouvoir se présenter aux urnes en vue d'élire leurs représentants. Ils allaient jusqu'à évoquer le fait que le mot « Personne » utilisé par la « Déclaration des droits de la personne » ne doit pas être confondu avec le terme « Gens de Couleur » ; car, ces individus qui ont longtemps été traités comme des choses devaient être considérés indéfiniment comme des choses purement et simplement.

A Paris, les colons blancs lançaient des pamphlets qui, effrontément, attaquaient les gens de couleur. Ils ne se gênaient point pour les désigner par les termes péjoratifs et insultants de « sang-mêlé » et de « mulâtres ». Ils soutenaient fermement qu'en cette colonie, la population était constituée d'une faible minorité de 70.000 colons blancs face à une grande majorité de « 450 000 individus issus de l'importation de la main-d'œuvre de captifs africains mis en esclavage». Donc, concluaient ces colons blancs, ladite Déclaration des droits de l'homme et du citoyen n'avait pas sa place à sa Saint-Domingue.

Comme tel, l'objectif des Blancs était clair : obtenir une Constitution élaborée par euxmêmes et pour eux-mêmes selon les particularités essentielles des colonies qui étaient fondées sur un système typiquement esclavagiste. Dans cette optique, Cocherel, un député blanc, se dépêcha de solliciter de l'Assemblée Nationale Française la ratification d'un décret en vue de l'élaboration d'une Constitution reflétant les caractéristiques propres de la population de Saint-Domingue très majoritairement composée d'esclaves. Proposition rejetée par les membres de l'Assemblée Nationale. Immédiatement, un autre député, Larchevêque-Thibaud partit en catastrophe pour Saint-Domingue.

L'unique but de son voyage consistait à rencontrer les colons pour les convaincre de la nécessité de s'impliquer sérieusement dans la lutte contre l'application de la Déclaration des droits de l'Homme dans les colonies. Ces derniers, disait-il, n'avaient d'autre choix que de s'organiser pour étouffer les moindres revendications que pourraient produire les libres de couleur. C'est de cette façon et uniquement de cette façon, déclarait Larchevêque, que les Blancs parviendraient à obtenir l'adhésion des membres de l'Assemblée Nationale à l'effet qu'il fallait définitivement, pour ces colonies, une Constitution différente de celle de la France. Entre temps, plus de deux cents députés représentant uniquement les Blancs se réunirent à Saint-Marc (Saint-Domingue) et constituèrent ce qu'ils appelèrent « l'Assemblée Générale de la Partie Française de Saint-Domingue ».

D'entrée de jeu, ils manifestèrent ouvertement leur opposition aux représentants du roi qui persistait à ignorer leurs revendications contre les Noirs. Il s'ensuivit alors, dans ce camp des colons, une discorde totale regroupant les partisans de cette nouvelle Assemblée Générale de la Partie Française de Saint-Domingue contre les sympathisants du roi. De leur côté, les petits blancs profitèrent de cette occasion pour se liguer afin de livrer, par vengeance, une offensive contre les grands planteurs qui les méprisaient par esprit

Quant aux hommes de couleur, un grand nombre d'entre eux se rangèrent du côté des fonctionnaires du roi dont ils appréciaient le fair-play. Tous ces protagonistes finirent par s'organiser en deux camps et convinrent de régler leurs différends par les armes. Les partisans du roi choisirent comme chef, l'officier Antonin Mauduit du Plessis, colonel du régiment de Port-au-Prince. Ils arboraient un mouchoir blanc comme signe distinctif. On les appelait les « Pompons Blancs ». Les partisans de l'Assemblée de Saint-Marc portaient une cocarde rouge : on les designait sous le nom de « Pompons Rouges ». Et, la guerre éclata. En peu de temps, les « Pompons rouges » furent mis en déroute par les « Pompons Blancs » du Colonel Mauduit.

Par cette défaite, l'arrogance des grands planteurs blancs a pris tout un coup, car les résultats de cette guerre civile entre « Pompons Blancs » et « Pompons Rouges » où le frère blanc détruisait son frère blanc, n'eut pour d'autre effet que de contribuer à accentuer la faiblesse des colons dans leur lutte contre l'avancement de cette

juste cause que fut l'émancipation des noirs.

Les Affranchis

Sur les entrefaites, les affranchis Vincent Ogé et Jean-Baptiste Chavannes entrèrent catégoriquement dans le décor. Ils sont considérés, jusqu'à preuve du contraire, comme les premiers meneurs de la lutte pour obtenir l'application de la loi qui fournit aux affranchis le droit de voter. À ce compte, plusieurs pétitions ont été rédigées qui se sont révélées une entreprise extrêmement audacieuse et périlleuse. Car les rédacteurs, les signataires de ces suppliques et même quelques blancs qui manifestaient une certaine sympathie à cette cause, payèrent très cher pour leur téméraire décision. Ils furent les uns, torturés ou envoyés aux galères, les autres, pendus.

Ce fut ainsi qu'au Cap-Haïtien, un mulâtre du nom de Lacombe fut pendu. A Petit-Goâve, un juge blanc, Ferrand de Baudières fut arraché de sa maison et tué en pleine rue. À Aquin, le mulâtre Labadie fut attaché derrière un cheval qui le trainait à toute allure. Il n'eut la vie sauve que grâce à l'ultime intervention de ses esclaves et de ses voisins. Quant à Ogé et Chavannes, les têtes de proue de ce mouvement, un jugement rendu par un tribunal hautement partisan les condamna à mort. Après que ces deux hommes eurent succombé sous l'effet du supplice de la roue, dans le but d'attiser la peur chez quelque mutin que ce fut, leurs têtes furent exposées le 25 février 1791 à un endroit très passant de la ville du Cap-Haïtien.

Cet horrible type de châtiment qu'est le supplice de la roue qui leur a été infligé, paraît ne plus exister, nulle part, de nos jours. A propos, Wikipédia écrit : « La roue est un moyen de supplice utilisé depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du XVIII e siècle. Au cours de l'histoire, ce supplice a revêtu différentes formes. Dans l'Antiquité, on attachait les condamnés aux rayons d'une roue pour les torturer ou les faire tourner parfois jusqu'à la mort ».

Le sort afflige tant a Vincent Ogé, Jean-Baptiste Chavannes qu'à leurs complices contribua amplement à prouver que les Blancs en France comme à Saint-Domingue n'entendaient nullement reconnaître aux affranchis, la jouissance de leurs droits civiques. Par contre, ces martyrs eurent beau périr, leurs idées demeuraient impérissables. Ni le supplice de la roue, ni la mutilation de leurs cadavres après leur mort atroce, ni la peine des galères, ni la pendaison, ni la torture exercée par les colons en guise de répression sur la personne de leurs amis et de leurs sympathisants n'a été capable de freiner l'ardeur des membres de la race des Noirs, dans leur course pour obtenir leur émancipation.

Nous sommes maintenant à plus de trois cents ans de la parution de cet acte historique de la Déclaration des droits de la personne qui ne cesse encore de réclamer JUSTICE pour tous et ÉGALITÉ des races humaines. Pourtant, de nos jours, l'internet et la télévision nous permettent de visionner des spectacles disgracieux qui sortent de l'ordinaire de la part des forces policières blanches des États-Unis contre des citoyens afro-américains. Le 25 mai 2020, George Floyd, un américain de race noire a été sauvagement assassiné par des policiers blancs au Minnesota. Trois mois plus tard, le 23 août 2020, un autre afro-américain, Jacob Blake, en présence de ses trois enfants, a reçu dans le dos, sept balles provenant d'un policier blanc. Dans les deux cas, ces victimes ne représentaient aucun danger pour per-

Dans une telle conjoncture, nous pouvons nous demander

dans quelle mesure que, de 1789, année de la publication de la Déclaration des droits de la personne à aujourd'hui, les inégalités raciales tendent à perdre du terrain ? N'est-il pas temps pour nous, les « racisés », de regarder attentivement dans le rétroviseur pour comprendre que la bataille est loin d'être gagnée et que nous devons prendre conscience qu'au début du XIX^e siècle, ce fut le ras-le-bol provoqué par les exagérations racistes des colons blancs qui avait donné lieu à la Cérémonie du Bois-Caïman, prélude de la glorieuse guerre de l'indépendance haïtienne? A quand, donc, une Cérémonie du Bois-Caïman des temps modernes?

* Frantz Célestin, auteur du livre « *Haïti : le colon, le Nègre et l'empereur* »



DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (**Suite 103**) Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor





Cabinet Medical Lundi —Samedi: 11 AM—7 PM

Examen Physique sur écoliers Traitements pour douleurs, Fièvre Immigration Planning familial

Infection

Tumeur Hemie Circoncision Tests de sang et de grossesse Grippe

MÉDECINE CHIRURGIE «
 Prix Abordable
 TEL, 718.434,5345 FAX 718.434,5565

L'avocat Monferrier Dorval exécuté

VICTIME D'ASSASSINS AU SERVICE DU PALAIS NATIONAL

Suite de la page 1

Car trop d'indices sont à signaler, dans le cadre de l'enquête qui doit être diligentée, malgré les obstacles que les actuels décideurs d'Haïti sont capables de dresser sur son cheminement.

Des enquêtes qui n'aboutissent jamais

Ce n'est pas le fait que les présentes autorités haïtiennes ont déclaré publiquement qu'une enquête est lancée, afin d'identifier les auteurs du crime, pour prendre de tels propos pour argent comptant. Surtout quand les meurtres spectaculaires constatés, ces derniers temps, sous l'actuelle administration, n'ont jamais abouti, ayant presque tous atterri aux oubliettes. C'est, d'ailleurs, le cas de Norvella Bellamy, haut fonctionnaire de la Banque centrale qui se trouvait sur la courte liste de candidats à la présidence de Jovenel Moïse. Ou de Farah Martine Lhérisson et de son compagnon, l'ingénieur Lavoisier Lamothe, pour ne citer que ces tous derniers, dont les assassins courent encore.

Signalons que presqu'en même temps que Me Dorval, un ou deux jours avant et après, d'autres personnes ont été tuées en pleine rue, à la capitale, dont certains au moment qu'elles roulaient dans leurs voitures. Citons, à titre d'exemples : l'homme d'affaires Jean Wilner Bobo, tué par balles, le jeudi 27 août, à Pétion-Ville; le chroniqueur de radio Frantz Adrien Bonny, également mort d'une balle à la tête, le même 27 août; aussi bien l'homme d'affaires Michel El Saieh, victime d'hommes armés qui circulaient à bord d'une moto. Sans oublier d'autres personnes tuées au cours des jours précédents.

Si les criminels responsables

du double meurtre, à Ganthier, il y a quelques semaines, d'un bébé et sa mère, ont été identifiés comme étant des membres d'un gang armé de cette région, qui ont été arrêtés par la Police, les autres assassins n'ont toujours pas été retrouvés.

Mais la nonchalance coutumière affichée par la Direction générale de la Police judiciaire (DCPJ), dans le traitement des dossiers sensibles, autorise à croire que l'enquête lancée sur l'assassinat de M. Dorval n'aboutira pas de sitôt. Car, d'ores et déià. des observateurs croient voir une similitude entre l'assassinat de Monferrier Dorval et celui de Jean Léopold Dominique avec le gardien de Radio Haïti-Inter, Jean-Claude Louissaint, le 3 avril 2000. Car avec René Préval au pouvoir, passé pour chien couchant d'Aristide, sur qui pèse la présomption de ce crime, tout a été mis en œuvre pour bloquer la moindre avancée de l'enquête sur les conditions dans lesquelles sont morts le PDG de Radio Haïti-Inter et le gardien de sa station. Tout cela pour dire que, nonobstant les manigances politiques auxquelles se livre le prêtre défroqué pour continuer à cacher l'identité des commanditaires du meurtre de Dominique, il ne peut encore trouver la formule qui éloignerait définitivement de lui de tels soupçons.

Des indices liés à la perpétration du crime

Comme dit l'adage, « autres temps, autres mœurs ». Il y a un monde de différence entre les années 2000 et 2020. Si Jean-Bertrand Aristide peut encore continuer à jouir de l'impunité par rapport à ce meurtre et à tant d'autres, qui ont été commis sous sa présidence ou celle de Préval, mais qui lui sont imputés, les avances de la technologie permettent de relever les empreintes

digitales et vocales de tous ceux impliqués dans des crimes. En attendant d'y parvenir, il y a des indices observés au cours de la perpétration du crime, ce soir du vendredi 28 août.

En effet, il faut attirer l'atten-



Me Monferrier Dorval.

tion sur l'absence de policiers se postant généralement à l'entrée de Pèlerin 5, passage obligé de tous ceux qui résident dans ce quartier. La présence de ces agents de la PNH permet d'identifier véhicules et personnes qui empruntent cette barrière.

Autre fait à signaler : absence de patrouille mobile normalement préposée à la surveillance du quartier. Ainsi que le claquement de pétards entendus durant l'heure à laquelle se déroulait le crime.

Tout cela explique la nature «officielle » du crime dont les acteurs avaient l'autorité de prendre des décisions ponctuelles relatives à la modification du déploiement des patrouilles dans le quartier où réside la famille présidentielle. Autrement le crépitement des tirs dans ce voisinage aurait certainement mis les policiers sur les lieux immédiatement en position de « défense », tel que prévoit le protocole régissant la sécurité présidentielle.

Tout compte fait, les conditions semblent avoir été bien arrangées pour faciliter la tâche aux assassins. Car à la faveur de la modification du protocole de sécurité, ils avaient tout le temps nécessaire pour commettre leur crime et quitter les lieux, « ni vu ni connu ».

Des pleurs de crocodile...

Le lendemain même de l'assassinat de Me Dorvil, Jovenel Moïse, le président Jovenel Moïse a annoncé trois jours de congé en la mémoire du défunt, instruisant les stations de radio et de télévision de diffuser la « musique appropriée » durant ce temps. Toutefois, il semble que l'ordre de hisser le drapeau en berne n'ait pas été donné. Des témoins ont indiqué que le bicolore a été monté au haut du mât.

Il semble que le chef de

l'État ait pris la précaution de ne pas décréter des « funérailles nationales » à l'honneur de l'illustre juriste.

Mais d'aucuns font croire que les honneurs que le chef de l'État a offerts au défunt constituent des pleurs de crocodile. C'est l'hypocrisie à son paroxysme.

C'est pourquoi, dans un communiqué diffusé à la capitale, le bâtonnat de Port-au-Prince déclare se désolidariser des dispositions adoptées par le chef de l'État par rapport aux arrangements funéraires du défunt.

À l'offensive, le chancelier haïtien écrit à la communauté internationale

S'érigeant en porte-parole de Jovenel Moïse, dont pourtant il avait dénoncé la proclamation comme président issu du scrutin de 2016, Claude Joseph, ministre des Affaires étrangères du régime PHTKiste, se donne pour tâche d'éloigner la responsabilité de l'assassinat de Me Monferrier Dorval de la présidence haïtienne. Aussi s'emploie-t-il à trouver d'autres motifs de ce crime crapuleux. Voici un extrait de sa lettre aux missions diplomatiques.

« L'heure est grave. La remontée du climat d'insécurité est due à un certain nombre de facteurs dont trois méritent d'être soulignés : d'abord, l'action de casser le monopole et les avantages indus dans les secteurs de l'énergie et du pétrole provoque la réaction de certains oligarques qui font tout pour maintenir leurs avantages; ensuite, le recours à la stratégie du chaos est la carte maîtresse d'un secteur de la vie politique qui veut tout faire pour qu'il n'y ait pas d'élections dans le pays ; et finalement, si le monstre de l'insécurité a frappé l'un des plus fervents apôtres de la réforme constitutionnelle, c'est pour faire en sorte que celle-ci n'ait pas lieu ».

Claude Joseph semble oublier que son gouvernement a été rappelé par la communauté internationale que de bonnes élections ne pourraient se tenir sous le régime de « gouvernement par décrets » où sont systématiquement bafoués les droits fondamentaux des citoyens.

En sus des soi-disant ennemis de la démocratie, le Dr Joseph met le blâme sur les oligarchies « qui dominent » le secteur énergétique dont ils retirent de juteuses dividendes. Aussi, écrit-il : « Il y a donc lieu de comprendre que les oligarques qui dominent ce secteur sont prêts à tout pour continuer à bénéficier de ces avantages indus au détriment des inté-

rêts de l'État et du peuple haïtiens. Il en est de même pour le secteur énergétique où les oligarques essayent de torpiller la réforme mise en œuvre par le chef de l'État en vue de faire échec au projet visant à changer la matrice énergétique du pays ».

Pourtant M. Joseph se tait sur le fait que les prix mis en vigueur par les compagnies qu'il dénonce sont fixés par l'État et que cellesci partagent les bénéfices « indus» avec la présidence et les alliés politiques de celle-ci.

La troisième cause de l'assassinat de Me Dorval soulignée par le ministre des Affaires étrangères attire l'attention sur l'insécurité qu'il explique en ces termes.

« Par ailleurs, la remontée de l'insécurité est aussi liée à la stratégie du chaos mise en œuvre par un secteur de la vie politique dans la perspective de fragiliser l'organisation des élections dans le pays. L'objectif de ce secteur, comme chacun le sait, est de conduire le pays au retour des pouvoirs inconstitutionnels et antidémocratiques dits de transition ».

Toutefois, M. Joseph s'est

gardé d'expliquer l'offensive lancée par les gangs armés du « G-0 en famille et alliés », dont les malfrats ont semé la mort et la désolation au Bel-Air et à Delmas 2 et 6, moins de 72 heures après l'assassinat de bâtonnier de Port-au-Prince. Comment peut-il expliquer que ces bandits aient mené leurs attaques presque toute la journée du lundi (31 août) jusque tard le soir pour recommencer le lendemain, sans être inquiétés par la Police? Peutil dire de qui est venu l'ordre de laisser faire à ces criminels alliés au pouvoir en place ? Mais, plus important encore, comment se fait-il que le Palais national n'ait pas donné l'ordre à la Police d'exécuter le mandat d'amener émis contre Jimmy « Barbecue » Chérizier, voici bientôt deux ans. Alors que ce dernier menait les opérations dans ce quartier de la capitale, au su et au vu de tous. Cela semble paradoxal que, dans une dénonciation faite par Helen Meagher La Lime, la représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies en Haïti, ait demandé que Barbecue soit arrêté pour répondre de ses crimes. Du même coup, elle a mis en garde les criminels ayant pignon sur rue, dans la République PHTKiste dirigé par Jovenel Moïse, qu'ils sont passibles de la Haute Cour de Justice internationale, de même que ceux qui commanditent leurs actions et financent leurs acquisition d'armes et de munitions.

PIOOLO & VICIO STUDIO
PIONE: 718.953.4990/ 917.513.2118
843 FMANKLIN AVI. (BLI. UNION & PRESIDENT)
FRANTZ STUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties.

Graduations, Communions, Headshots, Enlargements (without Negatives),

Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

L.J.

NOUVELLES BRĒVES

Et si le président envisageait d'un conflit racial à grande échelle pour remonter la pente ?

Par Raymond Alcide Joseph

De quel président est-il question, sinon du chef d'État américain, dont la cote de popularité est en baisse, face à son rival, et qui entrevoit dans son slogan « Law and Order » (La loi et l'ordre) un regain de popularité. Ce qui, selon ses calculs, lui faciliterait une autre victoire présidentielle.

Ainsi, hier, mardi, 1er septembre, faisant fi des demandes du maire de Kenosha et du gouverneur de l'état de Wisconsin, tous deux démocrates, de s'éloigner du Wisconsin, le président Donald Trump a débarqué à Kenosha, cette ville de 100 000 habitants, en ébullition depuis l'attentat de policiers Blancs contre un jeune Noir, le 24 août dernier, laissant paralysée sa partie inférieure. Ce n'est pas pour réconforter la famille éplorée que le président a tenu à s'y rendre, mais pour souligner son soutien à la classe des affaires qu'il est de leur côté.

En effet, il n'a pas rencontré les parents et les proches de Jacob Blake, 29 ans, père de famille, que les policiers ont agressé visiblement, ce 24 août. La vidéo circule sur les réseaux sociaux et est disponible sur l'internet. On voit une meute de policiers poursuivant le jeune Blake jusqu'à la portière de sa voiture, où se trouvaient ses enfants. Et l'un des policiers, le retenant de sa main gauche, lui inflige sept (7) balles dans le dos, dont la détonation a effrayé les enfants. L'homme s'écroula au sol. Du déjà vu à Minneapolis, dans le Minnesota, le 24 juin écoulé, quand un policier Blanc, le genou sur le cou de George Floyd gémissant « I can't breathe » durant près de neuf de l'ordre et de la loi, pour le minutes, puis ce fut la fin.

Dans le cas de Jacob Blake, la victime n'est pas morte, mais elle est paralysée tel que déjà mentionné, confiné à l'hôpital jusqu'à présent, et faisant face à un avenir sombre. Mais, comme c'est arrivé dans le cas de Floyd, la brutalité des policiers Blancs a déclenché des manifestations, premièrement à Kenosha, mais aussi ailleurs dans d'autres villes, où les gens arrêtés et inculpés, en sus de payer pour leurs dérives et que justice soit faite aux victimes.



L'ex-président Joe Biden, candidat démocrate à la présidence.

Entre-temps, des manifestations pacifiques se déroulant durant la journée, le soir, à Kenosha, des magasins sont parties en flamme et nombre de fenêtres en vitre sont brisées

Et voilà le président mettant l'accent sur les casseurs qui,



Président Donald Trump, candidat à la présidence du Parti républicain.

souvent, détournent des manifestations pacifiques en confrontation avec la police qui va au-delà d'un simple contrôle de la situation à des affrontements regrettables. Et le président Trump d'accuser les maires des villes sous contrôle démocrate de receleurs de brigands. Ainsi essaie-t-il de se présenter comme promoteur plus grand bien des citoyens.

De l'autre côté, son rival démocrate aux élections présidentielles du 3 novembre l'accuse d'artisan de la violence. Le lundi, 31 août, Joe Biden, lors d'un discours de campagne à Pittsburgh, en Pennsvlvanie, a souligné que le président est responsable de la violence dans différentes villes, disant textuellement : « il ne fait qu'alimenter les

exigent que les policiers soient flammes. . . Sa présence est toxique ». Et Biden de continuer : « Les flammes brûlent tout sur leur passage, et voilà le président qui les évite au lieu de les affronter pour les éteindre ». Et pour démontrer qu'il n'est pas partisan du désordre, M. Biden ajoute : « Il ne faut pas brûler, mais bâtir, de préférence. Depuis quelque temps, ce président n'a pas fait montre de leadership moral. Il ne peut pas mettre fin à la violence, parce que depuis des années, il la fomente ».

En effet, le président Trump ne peut pas vraiment se défendre de telles accusations, surtout qu'il n'a pas condamné l'action d'un de ses partisans. un jeune homme de 17 ans, du nom de Kyle Rittenhouse, un Blanc qui pratique la suprématie raciale et qui aurait voyagé jusqu'à Kenosha, venant de l'état de l'Illinois, pour s'attaquer aux manifestants. Ainsi, le 26 août, deux jours après l'attentat policier contre Jacob Blake, ce Rittenhouse a abattu deux personnes dans une manifestation et blessé une troisième avant de s'enfuir. Il a été photographié au-devant de la scène, au mois de janvier, lors d'un rallye en faveur du président Trump. Aussi a-t-il été photographié, plus d'une fois, armé de son fusil, lors des manifestations « Blue Lives Matter », en appui à la police, de leur uniforme bleu, s'opposant à « Black Lives Matter », le slogan du mouvement en faveur des Noirs.

Lors d'une conférence de presse, lundi, le président Trump, répondant à une question lui demandant s'il condamnait l'action de Rittenhouse, eut à dire : « Il se défendait. Probablement, il serait déjà mort, s'il n'avait pas utilisé son fusil » Mais que faisaitil à Kenosha, armé de fusil, venant d'Antioch, dans l'état limitrophe d'Illinois, à quelque 30 kilomètres? Arrêté dans l'Illinois, Rittenhouse est inculpé pour meurtre, mais n'a pas été extradé à Wisconsin, au moins pas encore.

En tout cas, le président Trump, s'appuyant sur les Blancs, surtout les plus violents, voudrait rééditer ce qui s'est passé dans cet état en

2016 où il avait remporté la victoire sur Hillary Clinton avec un écart de seulement 22 748 voix, soit 47,2 % du total des votes contre 46,5 % en faveur d'Hillay Clinton. Pour y arriver, il croit qu'il faut soulever les Blancs, qui sont majoritaires dans le Wisconsin d'ailleurs dans tout le pays contre les Noirs qui sont taxés de « terroristes » supportant l'équipe Joe Biden-Kamala Harris.



Sénatrice Kamala Harris, candidate démocrate à la vice-prési-

Il ne reste que 62 jours, à partir d'aujourd'hui, 2 septembre, au 3 novembre 2020 quand l'on saura si le président



Le vice-président Mike Pence, candidat à sa réélection du Parti républicain.

américain a bien calculé. Car, comme le dit si bien le proverbe créole : « Se ka byen konte, men mal kalkile!»

RAJ 2 septembre 2020 raljo31@yahoo.com

*Un ultimatum de l'OEA lancé au président Moïse : Des élections législatives en janvier C'est Le Nouvelliste, dans son édition du 31 août, qui annonce que, selon une correspondance du secrétaire général de l'Organisation des États Américains, Luis Almagro, en date du 26 août, il aurait "sommé" le président Jovenel Moïse d'organiser les élections législatives, "au plus tard, à la fin du mois de janvier de l'année prochaine".

Et Le Nouvelliste de faire cette citation de la lettre d'Almagro: "Il est impératif d'organiser les élections législatives au plus tard à la fin du mois de janvier de l'année prochaine pour restaurer, en toute sérénité, un Parlement fonctionnel puis, le moment venu, de respecter les échéances électorales afin de procéder au transfert démocratique du pouvoir exécutif'.

Mais un ultimatum en date du 26 août ne peut plus tenir après l'événement du 28 août, savoir l'assassinat du bâtonnier Monferrier Dorval, dans les conditions que l'on Assurément, Luis Almagro, bien que tout puissant, ayant même avalisé son président jusqu'au 7 février 2022, est en train de préparer une autre lettre. Car, avaliser un assassin à ce tournant pourrait avoir de mauvaises conséquences en ce qui le concerne.

*Claude Joseph, le ministre des Affaires étrangères du Moïsegouvernement Jouthe, dans une lettre au Corps diplomatique, en date du 31 août, fait un héros du bâtonnier assassiné C'est ne rien comprendre. Selon Claude Joseph, les assassins de Me Monferrier Dorval seraient les oligarques, ceux qu'il défendait, mais qui s'opposent au programme du président Jovenel Moïse qui vise le plus grand bien du peuple haïtien.

Dans sa missive, il dénonce "la remontée des actes de criminalité dans le pays, notamment l'assassinat révoltant du bâtonnier Monferrier Dorval en sa résidence" qui, pour lui, est lié à "la stratégie du chaos mise en œuvre par un secteur de la vie politique dans la perspective de fragiliser l'organisation des élections dans le pays".

Ainsi, conclue-t-il en demandant aux partenaires étrangers de redoubler d'ardeur dans leur support du président. "Nous ne pouvons que remercier nos principaux partenaires et amis pour leur appui indéfectible à la démocratie haïtienne". Et patati et patata. Quelle audace! On y reviendra.

RAJ 2 septembre 2020



